

Alim'Innov

Etude relative aux conditions de travail des travailleurs agricoles de la filière viande en lien avec les modèles émergents



Rapport du réseau Anact - Aract

Anne-Marie Nicot



Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à cette étude.

Les porteurs de projets ayant participé à l'atelier collaboratif

Cécile ADJAMIDIS, Jacques ALVERNHE, Marie ARNES LEMARCHAND, Céline BARRERE, Marc BESNIER, Valentine BOISSEAU, Roland BOUVIER, Clément BUQUET, Marielle CHAILLET, Pierre-Lou CHAPOT, Laurent DARMAS, François DROUZY, Christophe DUPEYRE, Laurent EDET, Cécile EIMBECK, Bertrand FOLLET, Fabienne GILOT, Jean-Pierre LASGOUZES, Gwenaël LE BERRE, Stéphanie LIONNE, Laurence MAIRE DU POSET, Christophe MALLERET, Henri PEUZIAT, Bénédicte PEYROT, Antoine PONTON, Anne RANDALL, Caroline ROZALEN, Julien SAUVEE, Jean-Pierre THOMAS.

Les animateurs de l'atelier collaboratif

Amandine BRUGIERE (Anact), Isabelle BURENS (Anact), Jérôme CAUET (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation), Lise DELCOURT (Aract Bretagne), Romain DEMISSY (Atémis), Sandro DE GASPARO (Atémis), Barbara DUCREUX (IDELE), Grégory PLANCON (Aract Grand Est), Juliette REERINK BOULANGER (Aract Bretagne), Thierry ROUSSEAU (Anact), Alix TARRARE (Anact), Camille URIEN (Anact).

Le réalisateur du film des deux jours d'atelier collaboratif

Alain Moïse ARBIB

Les membres du comité de pilotage de l'étude

Louis-René AUBENAS (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, DGPE), Sylvaine BOSSAVY (Ministère du Travail), François BOUTIN (DIRECCTE Bretagne), Magalie CAYON (CCMSA), Dominique DUBOIS PICARD (Ministère du Travail), François FOUGEROUZE (CNAMTS), Jacky LABORIEUX (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, DGAL BEAD), Philippe QUITTAT ODELAIN ((Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, BSST), Dominique MICHEL (Ministère du Travail), Isabelle RIMBAULT (CARSAT Bretagne), Dominique SEMERARO (CCMSA).

Ainsi que l'ensemble des personnes ayant répondu à notre appel à projet.

Table des matières

1.	. LE CONTEXTE ET LA DEMANDE	6
2.	. LA METHODOLOGIE SUIVIE	6
3.	. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	7
	31 . Les caractéristiques des projets ayant répondu	7
	32 . Le contexte : des projets pour relever des défis multiples et emboîtés	8
	321. Défi de la viabilité économique	8
	322. Défis démographiques et agro-écologiques sur les territoires	9
	323. La recherche d'autres modèles pour répondre à ces défis	10
	324. Des éleveurs très investis	11
	325 mais qui éprouvent aussi parfois une certaine « fatigue »	11
	33. L'abattoir : un maillon essentiel, mais aussi souvent problématique de la filière viande en circuits court	
	331. L'abattoir : un objet de mobilisation forte sur des territoires fragilisés	13
	332. Des territoires en recherche de solutions d'abattage	16 18
	333. Les enjeux du maillage territorial en abattoirs de proximité 334. Une voie de progrès majeure : la confiance	18
	34. Travailler ensemble	20
	341. Un noyau initial souvent très mobilisé	20
	342. Mobiliser au-delà du noyau initial	20
	343. Trouver le bon mode de gouvernance	22
	344. La force du collectif	22
4.	. Pistes de réflexion	24
	41. Des projets innovants	24
	411. Des projets qui sortent du cadre cognitif établi	24
	412 – Des projets souvent « orthogonaux » à la structuration des politiques publiques	25
	42. Des projets traversés par la nécessité de refonder le travail	26
	421. Vivre d'un travail porteur de sens	26
	422. La nécessité d'une sortie par le haut pour les abattoirs	27
5.	. PROPOSITIONS D'ACTION	28
	51. Favoriser la mutualisation des expériences et la mise en réseau des projets	28
	52. Faciliter et soutenir l'innovation	28
	53. Pour une expérimentation de l'abattage mobile ayant valeur de référence	28
	54. Mieux comprendre les enjeux du travail dans les projets de « consommation responsable »	29
	55. Mieux faire connaître ces initiatives pour enrichir et nuancer le débat sociétal	29
6.	. CONCLUSION	30
7.	'. ANNEXES	31
•	Annexe 1. Dossier de candidature à l'appel à projet « circuits de proximité en viande de boucherie »	31
	Annexe 2. Présentation des projets retenus pour l'atelier collaboratif	31
	Annexe 3. Présentation des autres projets ayant répondu à l'appel à candidature	34
	Annexe 4. Déroulé des deux jours d'atelier	38
	Annexe 5. Références bibliographiques citées dans le rapport	38

1. Le contexte et la demande

Suite au rapport réalisé en 2017 sur « l'amélioration des conditions de travail aux postes de bouverie et de tuerie en abattoirs de boucherie », le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a demandé à l'ANACT de poursuivre son travail d'étude et d'analyse des enjeux en 2018 sur les nouveaux modèles de production et de consommation dans la filière viande de boucherie : ces modèles se développent de manière assez diffuse, et sans que les effets sur le travail y soient toujours suffisamment documentés.

2. La méthodologie suivie

Nos travaux nous ont amenés à observer que des acteurs ont commencé à s'engager dans le développement de nouveaux modèles de performance, basés sur la qualité à toutes les étapes de la filière (élevage, abattage, transformation, distribution). Ces projets sont généralement conçus sur un mode multi-partenarial (notamment avec des éleveurs) dans un objectif de meilleure valorisation du travail, de qualité des produits, de construction d'une relation de confiance avec les consommateurs, de préservation d'un territoire (tant en termes d'environnement que de lien social ou d'emploi). Ces projets étant issus d'initiatives locales, ils prennent des voies assez diversifiées en fonction des contextes.

Par rapport à cette question des modèles émergents, l'ANACT a proposé de développer une démarche qui permette à la fois :

- de mieux connaître ces projets et la place qu'ils accordent aux questions du travail dans leur organisation,
- d'aider les porteurs de ces projets à mieux encore intégrer les enjeux du travail (et les questions qui y sont liées : attractivité, valorisation des compétences, etc.) dans leurs pratiques.

Pour cela, la démarche a été construite autour d'un **dispositif d'innovation collaborative**, qui s'organise en quatre étapes :

- Appel à candidatures : diffusion dans les canaux ad hoc de l'appel à candidatures (précisant notre offre et le type de projets attendus, cf. annexe 1).
 - L'appel à projet a été lancé et largement diffusé le 14 mai 2018, avec une date limite de réception des dossiers au 29 juin (dossier d'appel à projet en annexe).
 - Nous avons reçu 31 projets, issus de dix régions (cf. annexes 2 et 3).
- Un jury (composé de six chargés de mission du réseau Anact-Aract et deux intervenants du cabinet Atémis) s'est réuni le 6 juillet pour choisir douze projets.
- Conception et animation d'un atelier de travail de deux jours (les 19 et 20 septembre 2018) avec les projets retenus; ces deux jours ont permis des échanges riches entre porteurs de projets, avec l'appui des intervenants du réseau Anact-Aract et Atémis (cf. programme de deux jours en annexe 3).
- Synthèse des principaux éléments recueillis et diffusion : l'Anact a fait réaliser l'enregistrement vidéo des séances de travail en atelier et des interviews des porteurs de projets et animateurs ; ce matériau sera utilisé pour réaliser un film.

En complément des deux jours d'atelier, pour soutenir les projets les plus intéressants en termes de conditions de travail, l'ANACT a prévu de mobiliser le dispositif « FACT ¹ » pour accompagner des expérimentations de terrain et réaliser une capitalisation et une diffusion des principaux résultats.

¹ https://www.anact.fr/services-outils/services/financer-un-projet-damelioration-des-conditions-de-travail-fonds-fact

3. Les principaux enseignements

31. Les caractéristiques des projets ayant répondu

Nous avons reçu 31 dossiers suite à notre appel à projet (cf. présentation des projets en annexe 2 et 3), en provenance de dix régions de France métropolitaine et Corse.

Pour des raisons d'organisation de l'atelier nous n'avons pu retenir que douze projets.

Nous les avons choisis sur les critères suivants :

- Inclure l'étape de l'abattage,
- Dimension de proximité (et opérationnalité),
- Ne pas être limités à des questions d'investissements techniques,
- Diversité (types de projets, territoires)

Certains projets intéressants n'ont donc pas été retenus pour l'atelier d'innovation collaborative (notamment sur le dernier critère, la diversité). Ils méritent donc d'être pris en compte dans les éventuelles suites de cette étude.

Bien que cet échantillon de projets ne puisse nullement prétendre à une valeur représentative (il n'a pas été conçu pour cela), nous pouvons quand même en dégager quelques observations.

Les réponses font apparaître que la question de l'abattage de proximité est une question cruciale pour de nombreux territoires, que ce soit pour maintenir un élevage qui - sans outils d'abattage - pourrait disparaître, avec les conséquence économiques, démographiques et écologiques que cela entraînerait; ou pour préserver des espaces naturels (approvisionnement en eau de qualité, prévention des incendies en Méditerranée, limitation du mitage urbain et de l'artificialisation des sols, par exemple); ou encore pour favoriser la transition du mode d'élevage dans certaines régions qui sont confrontées à des problèmes environnementaux importants (lutte contre les algues vertes, par exemple); etc.

En effet, dans ces projets, le développement de circuits courts est conçu comme un moyen de contribuer au développement de systèmes agricoles et alimentaires durables sur le territoire, tant en termes agroécologiques qu'économiques et sociaux (notamment en assurant la viabilité économique des élevages extensifs). Or, l'abattage est un maillon essentiel des circuits courts en filière viande.

L'analyse des projets qui nous ont été soumis fait aussi apparaître que les structures porteuses de ces projets sont assez diverses: collectivités locales, collectifs d'éleveurs (avec d'autres parties-prenantes de la filière), syndicat mixte (pour la valorisation de la filière viande locale), syndicat professionnel, chambre départementale d'agriculture, chambre des métiers et de l'artisanat, parc naturel régional, lycée agricole,

Les échanges lors de l'atelier ont fait apparaître que la réussite de ces projets repose sur la mobilisation d'un groupe d'acteurs de la filière sur le territoire. Cette mobilisation (souvent des éleveurs dans les projets que nous avons étudiés) se traduit par une forte part de contribution bénévole au développement du projet, au moins dans sa phase de lancement.

C'est pourquoi l'analyse des enjeux du travail dans ces projets ne peut être conduite correctement sans comprendre le contexte dans lequel ils se développent. En effet, ces projets visent à construire des réponses plus satisfaisantes aux nombreux défis rencontrés par les acteurs de la filière et du territoire, que ce soit en termes de viabilité des exploitations agricoles, de temps de travail, de vie sur le territoire, de satisfaction quant aux fruits de leur travail, d'identité professionnelle, de relation à leurs animaux, etc.

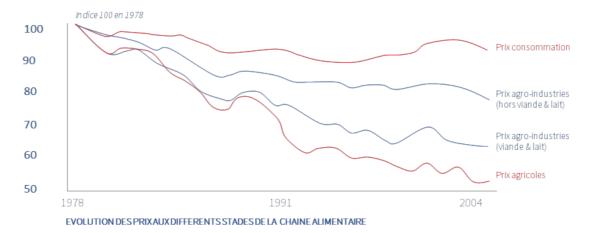
Ces projets portent des réflexions sur le travail et des innovations dans les modalités de son organisation, de sa gouvernance et de sa rétribution qui sont tout à fait comparables à ce que nous pouvons rencontrer dans d'autres secteurs - plus facilement identifiés comme porteurs de « nouvelles formes de travail », comme le numérique par exemple. Nous avons donc choisi de construire ce rapport en articulant une analyse large de ces projets et des enjeux du travail qui y sont liés avec une analyse plus fine de questions spécifiques.

32. Le contexte : des projets pour relever des défis multiples et emboîtés

Les projets que nous avons étudiés s'inscrivent dans un contexte global où le modèle productif dominant atteint certaines limites (décrites notamment dans notre précédent rapport). Ils s'appuient donc tous sur des formes d'innovation (sociale et organisationnelle notamment) pour développer des modes travail et de production qui visent à répondre simultanément à l'ensemble des défis.

321. Défi de la viabilité économique

Au sein des chaînes de valeur de l'agroalimentaire, le partage de la valeur économique évolue en faveur des acteurs de l'aval comme en témoigne le graphique ci-dessous.



Source: Butault, 2008

Au global, pour un certain nombre des produits les plus consommés en grandes surfaces, les distributeurs et les industriels réussissent à améliorer leur marge brute, à l'inverse des agriculteurs qui sont dans le même temps confrontés à une hausse de leurs coûts de production. Ainsi, par exemple, les données de l'observatoire des coûts et des marges montrent que si le prix du lait pour le consommateur a augmenté de 30 % entre 2001 et 2016, le prix payé à l'éleveur a, quant à lui, baissé de 4 %. L'écart s'explique par le fait que les marges des transformateurs et des distributeurs ont augmenté respectivement de 50 % et 100 %.

Ainsi, pour 100 euros dépensés en alimentation en 2013 (restauration comprise), la part qui revient aux agriculteurs n'est que de 6,2 €. Et, 33 % des agriculteurs français ont gagné moins de 350 euros par mois en 2017. La rémunération des agriculteurs dépend donc des subventions publiques, qui représentent en moyenne 80% du revenu courant avant impôt des exploitations. Les crises récurrentes sur des filières comme le lait illustrent le malaise grandissant de la profession

face au dysfonctionnement des filières agricoles. Les porteurs de projet que nous avons suivi soulignent qu'un de leurs objectifs est de pouvoir valoriser leur travail au « juste prix » - c'est à dire à un prix qui couvre les coûts - car ils souhaitent « vivre de (leur) travail et non pas de la PAC ».



L'évolution tendancielle à la baisse des prix payés aux producteurs s'inscrit dans une évolution du modèle agricole principalement orienté vers les gains de productivité. En élevage, ceux-ci ont été soutenus par un modèle de production basé sur l'intensification standardisée qui se traduit par l'introduction d'un nombre limité de races (les plus productives) et le recours à la mécanisation et la stabulation complète. « Le nombre d'exploitations livrant du lait a été divisé par 6 (-83%) depuis 1983. (...) Le pourcentage de vaches laitières géré par les exploitations de plus de 100 vaches est passé de 3% en 2000 à 11% en 2010, puis 16% en 2013 » (Devienne et al. 2016).

Cette évolution à la baisse des prix concerne aussi la phase de l'abattage, où les prix facturés couvrent aussi difficilement les coûts de revient – c'est sur les phases aval, comme la découpe et la transformation que se fait la marge. Aujourd'hui, l'abattage (seul) est donc aspiré dans une spirale déflationniste qui remet en cause la viabilité de nombreux outils – soit directement par cumul de déficits, soit indirectement par difficultés à recruter et garder des personnels qualifiés.

322. Défis démographiques et agro-écologiques sur les territoires

La généralisation de ce modèle de performance a eu des effets différents selon les territoires et les systèmes agricoles.

Dans de nombreuses régions, il a entraîné la disparition d'exploitations car les prix de vente ne couvraient plus les coûts de revient². Cette disparition d'exploitation s'est traduite soit par la déprise agricole et le déclin économique et démographique de territoires ruraux, soit par l'urbanisation dans les territoires situés plus en périphérie de grandes agglomérations et/ou régions touristiques (bord de mer, stations de ski, etc.).

Dans d'autres régions, comme la Bretagne par exemple, ce modèle d'intensification a permis un développement de l'agriculture, et notamment de l'élevage. Mais il n'est pas sans rencontrer aujourd'hui des limites importantes, notamment :

- De nombreuses exploitations restent dans un équilibre économique très fragile en raison de la pression continuelle à la baisse des prix de vente sur un marché de plus en plus globalisé alors que les charges restent élevées du fait des investissements importants, et peuvent fluctuer fortement avec les évolutions des prix des intrants (soja, produits phytosanitaires, etc.);
- Le développement de l'élevage intensif (hors sol) pose de nombreux problèmes sur les ressources en eau car, d'une part, les prairies sont souvent remplacées par la culture de maïs (fort consommateur d'eau en été et qui laisse les sols nus en hiver, ce qui favorise le lessivage des sols) et, d'autre part, la densité d'animaux par hectare de terres cultivées entraîne une forte augmentation du taux de nitrates dans les sols puis dans l'eau, et participe du développement d'algues vertes sur les littoraux;
- Les conditions de l'élevage intensif sont de moins en moins acceptées par les consommateurs, qui sont aujourd'hui de plus en plus demandeurs de transparence sur les conditions de production de leurs aliments.

Ces enjeux agro-écologiques sont explicitement à l'origine de plusieurs projets de circuits de proximité que nous avons identifiés et/ou suivis, comme par exemple le projet d'abattoir porté par Lannion-Trégor Communauté dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes ou le projet d'association porté par Bio en Hauts de France et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois pour garantir la qualité des réserves en eau potable de la région.

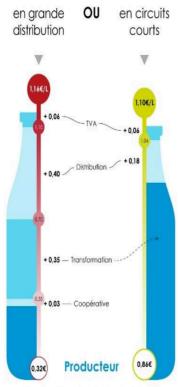
Par exemple, selon Benoît (2013), « le prix de la collecte du lait est de 9€/1000 litres en Bretagne, 21€ pour le lait Sodiaal dans les Hautes Alpes, 60€ dans le Beaufortain et 70€ pour la nouvelle fromagerie du Queyras. »

323. La recherche d'autres modèles pour répondre à ces défis

De nombreuses exploitations agricoles s'inscrivent aujourd'hui dans un autre modèle de production, moins intensif. Pour cela, il leur faut inventer de nouveaux modèles de performance qui assurent la viabilité de leur exploitation, en fonction des caractéristiques propres de leur territoire. Ces nouveaux modèles sont souvent construits en combinant différents leviers d'action :

- Un plus grand recours à l'élevage en plein-air (systèmes herbagers, pastoralisme, etc.) ce qui permet de réduire les investissements et les consommations d'intrants, et de produire une viande de qualité;
- La valorisation de cette qualité par des labels ou des chartes (AOP, Label Rouge, Agriculture Biologique, etc.);
- La réduction des coûts d'intermédiation par le développement de la vente directe.

Aujourd'hui, la vente directe est un des principaux leviers de reconstitution des marges pour les éleveurs, comme le montre l'exemple ci-dessous pour le lait.



décomposition du prix d'1L de lait entier

Source: A. Thomas, F. Wallet, Nouveaux modes de consommation responsable et emploi, présentation au Conseil d'Orientation pour l'Emploi, 6 mars 2018 (http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/2018_05_06_Presentation_COE_Inra_VDEF.pdf)

La vente directe apparaît donc aujourd'hui comme une voie importante pour sortir par le haut des défis de durabilité économique, sociale et agro-écologique. Car elle n'offre pas seulement une meilleure rémunération des producteurs. Elle leur donne aussi une meilleure maîtrise de la qualité du produit final et la satisfaction de pouvoir le présenter eux-mêmes au client final — avec qui ils pourront échanger pour confirmer la qualité de leur travail, ou voir comment l'améliorer.

Cependant, l'organisation à mettre en place pour développer la vente directe n'est pas du tout la même selon que l'on vend des fruits et légumes, des produits laitiers ou de la viande. Pour la viande, la commercialisation des produits de la ferme passe par des phases d'abattage et de découpe qui nécessitent un équipement coûteux, fonctionnant sous le contrôle des services vétérinaires. C'est pourquoi, toutes ou partie de ces étapes sont concentrées dans un abattoir, plus ou moins proche des lieux d'élevage. Cette question de la proximité est essentielle pour la vente directe car les temps (ou les coûts) de transport entre

la ferme et l'abattoir peuvent rendre ce mode de commercialisation irréalisable. L'abattoir constitue donc un maillon essentiel pour le développement des circuits courts en filière viande.

324. Des éleveurs très investis ...

La vente directe nécessite un fort investissement de la part des éleveurs car il leur faut combiner différents métiers (transformateur, logisticien, commerçant, gestionnaire administratif et financier) en plus de leur activité sur la ferme, auprès de leurs animaux. C'est encore plus vrai dans les circuits de proximité en filière viande, étant donné les étapes incontournables de transformation et de leurs exigences techniques.

Les éleveurs que nous avons rencontrés lors de cette étude sont donc très engagés dans leur projet : ils y donnent beaucoup de temps, beaucoup d'eux-mêmes. Nous aurons l'occasion d'illustrer tout au long de ce rapport, à travers la présentation des différents projets, les multiples formes de l'engagement de ces acteurs dans leurs projets.

Les témoignages des participants à l'atelier montrent que cet engagement est soutenu par la fierté de relever des défis difficiles, de faire un travail qui corresponde à leurs valeurs, de voir la qualité de leur travail reconnu par les clients et les autres acteurs, et par l'opportunité - souvent vécue dans un premier temps comme une obligation - de travailler avec d'autres.

325. ... mais qui éprouvent aussi parfois une certaine « fatigue »

Certains porteurs de projet que nous avons suivis n'en expriment pas moins parfois une certaine « fatigue », notamment une « fatigue morale », qui montre que les enjeux psychosociaux de leur travail ne sont pas à sous-estimer.

Cette « fatigue » peut bien sûr être liée à la fragilité économique de leur projet (et au coût psychologique que représente le risque d'échec d'un projet dans lequel on donne beaucoup de soi). Il y a aussi la charge cognitive et la responsabilité liées à la maîtrise de l'ensemble des règles d'hygiène dans la transformation et la commercialisation de la viande : les éleveurs ont une perception très claire de leurs responsabilités à l'égard de leurs clients dans ce domaine. Et il y a aussi le point de vue que portent aujourd'hui sur leur travail les militants de la cause « abolitionniste ».

En effet, les débats ouverts ces dernières années par les vidéos de maltraitance animale ont eu plusieurs effets sur les éleveurs. Il y a d'abord eu un choc, car c'étaient leurs animaux qui étaient victimes de ces maltraitances. Ce choc a donné place ensuite à un « sentiment de trahison » : l'abattoir auquel ils confiaient leurs animaux les traitaient d'une manière inacceptable. Et puis, il y a une remise en cause personnelle : l'éleveur s'occupe de faire naître et grandir ses animaux ; pour ce qui est de leur mise à mort, de leur fin de vie, il s'en remet à un autre car il préférerait « ne pas voir, ne pas savoir ». Mais, après les vidéos, il n'est plus possible de ne pas chercher à voir et à savoir ce qui se passe, comment ça se passe. Voire même, dans certains cas, assumer de faire soi-même cette étape à l'abattoir, ou bien de la faire réaliser dans sa ferme, sur le lieu de vie-même de l'animal, pour être sûr que celui-ci aura vécu une vie bonne jusqu'au bout. D'autres se sont aussi interrogés sur le fait de continuer leur activité d'éleveurs et ces réflexions les ont conduits (pour ceux que nous avons rencontrés) à confirmer leur choix car, en agriculture biologique notamment, animaux et végétaux se complètent étroitement dans le cycle du vivant.

Dans d'autres territoires, la question de faire autre chose que de l'élevage ne se pose guère car le pastoralisme est la seule activité agricole envisageable. Et, cette activité joue aussi un rôle dans l'entretien de ces territoires : en montagne, sans les troupeaux, les alpages et leur flore alpine seraient à plus ou moins longue échéance recouverts de forêts ; en région méditerranéenne, les troupeaux de moutons et de chèvres, par leur contribution au débroussaillage des forêts, jouent un rôle essentiel dans la prévention des incendies. Il n'en reste pas moins qu'une certaine forme de stigmatisation sans nuance de l'élevage auprès de l'opinion publique contribue aujourd'hui fortement à une « fatigue morale » des éleveurs, notamment en vente directe.

En effet, si dans ce mode de commercialisation le contact au client final constitue généralement une source de satisfaction et de motivation (proposer un bon produit et le voir reconnu comme tel par les clients), il peut aussi présenter les risques inhérents au travail en contact direct du public, comme par exemple des agressions verbales de personnes hostiles à l'élevage - ou choquées par les vidéos. Au-delà des questions qu'ils se posent sur leur propre activité, les éleveurs ressentent donc parfois une certaine amertume quant à la manière dont se construit le débat sur leur métier dans les médias car il s'organise aujourd'hui presque uniquement à partir du point de vue « abolitionniste³ », et fait peu de place à la réalité de leur travail et du vécu de leur relation à leurs animaux.

33. L'abattoir : un maillon essentiel, mais aussi souvent problématique de la filière viande en circuits courts

Les projets que nous avons suivis pour cette étude se construisent de manière assez sensiblement différente en fonctions des territoires et de leurs caractéristiques en termes de ressources et de contraintes. La question de l'étape de l'abattage, et les solutions qui sont construites (ou envisagées) sont donc spécifiques, adaptées à chaque territoire.

Dans la suite de ce document, nous nous appuierons sur un rapport du CGAAER⁴ pour mettre en perspective les projets suivis dans notre étude.

Nous avons fait ce choix parce que nous sommes amenés à croiser territoires et filières pour développer une analyse du projet de circuit de proximité dans ses multiples enjeux de travail. Or, cette question d'articulation entre filière et territoire est au cœur de l'analyse du CGAAER : « Les prospectives intéressant le monde rural ou l'agriculture se réduisent souvent soit à des analyses « filières », soit à des analyses « territoriales », les unes et les autres tendant à s'ignorer, voire à s'opposer. Pourtant, la question de la bonne articulation des filières et des territoires est fondamentale de la réussite du développement et notamment du développement « durable » (Benoît 2013 p. 7) ».

Par ailleurs, ce rapport du CGAAER étant construit sur une étude rétrospective et prospective sur 15 territoires représentant 5 grand types d'enjeux pour l'avenir (étalement urbain, climat et eau, intensification écologique, montagne alpine et moyenne montagne), il se trouve aussi que certains territoires étudiés sont aussi représentés au travers des projets ayant participé (Queyras, Pays de Rennes) ou non (Cézallier) à notre atelier collaboratif. Il ressort notamment de ce rapport que des territoires très comparables il y a 50 ans ont évolué de façon fort différente, selon la manière dont s'y sont organisées les filières de production agricole et alimentaire. Ainsi, par exemple, « les stratégies industrielles nées de l'extérieur ont une part de responsabilité dans les difficultés actuelles (de certains territoires). (...). Dans le Queyras et les Alpes du Sud, c'est la stratégie « Nestlé », née dans les années 30 pour approvisionner la Côte d'Azur en lait à partir des Hautes Alpes, qui est en cause. Ce qui paraissait alors comme un progrès vers une modernité, (...) le conditionnement industriel du lait, est devenu avec le temps une impasse. Le marché, élargi à d'autres régions de production moins contraintes par la nature, ne peut rémunérer le surcoût de la haute montagne. (...)

Les conséquences directes et indirectes du défaut de valorisation industrielle et commerciale sont considérables : faiblesses des revenus et faillites d'exploitations, déprise agricole et fermeture des paysages, pertes de biodiversité et d'identité rurale. (...) Des territoires ruraux vulnérables ont ainsi connu un grave déclin démographique, lequel contribue par ricochet au fort recul des services au public (santé, éducation, transports...), ajoutant encore aux difficultés. Or, un territoire entré en situation de forte sous-densité a bien du mal à remonter la pente : les effets de seuils rendent très difficile le renouveau territorial » (op. cit. p. 62).

Alim'Innov - circuits de proximité : rapport final

12

Dans l'organisation du débat en France, il y a une assez grande confusion entre défense des animaux et « abolitionnisme », la première étant assez systématiquement absorbée dans le second. Or, les « abolitionnistes » (à la différence des « welfaristes », par exemple) ne cherchent pas à évaluer telle ou telle pratique d'élevage : ils les refusent toutes. Ils militent pour l'arrêt de l'utilisation de tout produit animal, que ce soit pour se nourrir (viande, produits laitiers, etc.), se vêtir (cuir, laine, etc.), se soigner, etc. L'assimilation de l'ensemble des courants de protection animale à la position « abolitionniste » est donc extrêmement réductrice et donne tournure souvent passionnelle au débat en France sur ces questions depuis quelques années.

G. Benoit (coordinateur), 2013, La France et ses campagnes 2025-2050 – regards croisés filières et territoires, Rapport de prospective du CGAAER. http://agriculture.gouv.fr/ministere/la-france-et-ses-campagnes-2025-2050-regards-croises-filieres-et-territoires-rapport-de

L'exemple du Queyras

Le Queyras est un territoire aujourd'hui confronté à un assez fort risque de déclin agricole et démographique. Dans son analyse prospective, le CGAAER indique que « le scénario tendanciel (« déprise et crise ») est ainsi un scénario noir qui verrait une rupture agricole du fait de la baisse du nombre d'exploitations en dessous du seuil permettant l'organisation d'une dynamique collective de valorisation économique et de bonne gestion des ressources ou le maintien de la pluri-activité agriculture/tourisme. On peut en deviner facilement les conséquences : fermeture du paysage avec dégradation des alpages et de leur flore, des parcours et des prés de fauche, recul du mélézin qui se transformerait en sapinière et en cembraie faute de pâturage et/ou de gestion sylvicole, incapacité du pays à valoriser son potentiel forestier et agricole, dégradation profonde du paysage et perte d'identité irréversible, risques d'effondrement du tourisme (le tourisme d'hiver étant aussi menacé par le réchauffement climatique) ; risques de grands feux (comme on le constate par exemple aujourd'hui au Portugal) » (op. cit. p. 47). La fermeture de l'abattoir de Guillestre est mentionnée comme un indicateur de cette évolution défavorable (p. 47 et 66).

Néanmoins, le rapport souligne aussi que « d'autres scénarios sont heureusement possibles car le Queyras ne manque pas d'atouts : son nom, sa vie sociale active, des entrepreneurs innovants dans le domaine agricole et forestier, la réputation ancienne du « Bleu du Queyras », l'avantage d'une économie touristique et pluriactive offrant des possibilités d'emplois diversifiés. On observe aussi, depuis quelques années, une nouvelle alliance qui commence à s'opérer entre agriculteurs et naturalistes pour faire du parc un outil de défense de l'agriculture et de renouveau territorial » (op. cit. p. 48)

Le projet « Abattoir des Hautes Vallées » que nous avons suivi dans le cadre de cette étude nous paraît bien illustrer cette situation de mobilisation des forces locales pour contrer une évolution tendancielle dont les effets pourraient être difficiles à surmonter. C'est pourquoi nous le présentons ici de manière détaillée (en nous appuyant largement sur les documents fournis par les porteurs du projet).

Le projet « Abattoir des Hautes Vallées »

L'abattoir de Guillestre (Hautes-Alpes) existe depuis plus de 50 ans. Il a bénéficié de nombreux agrandissements, rénovations et mises aux normes. Les derniers travaux de réhabilitation datent de 2014-2016. D'abord municipal, il est devenu intercantonal il y a quelques années et est propriété du SMIAGD, Syndicat Mixte Intercantonal de l'Abattoir Guil-Durance depuis 1998.

La gestion de l'abattoir avait été confiée par délégation de service public à la SICA Abattoir de Guillestre. De nombreuses études avaient montré qu'il fallait absolument augmenter le tonnage, jusqu'à 600 tonnes, pour la survie économique de l'outil. Mais la SICA Abattoir de Guillestre a déposé son bilan le 12 août **2016**. Elle a été placée en liquidation judiciaire quelques mois plus tard.

La fermeture de l'abattoir de Guillestre impliquait d'utiliser l'abattoir de Gap situé dans la partie sud du département. Cela pouvait remettre en cause la viabilité des petites exploitations du nord du département (Queyras et Briançonnais) largement orientées vers la vente directe en raison des conséquences que cela induisait : temps de transport allongé, stress des bêtes, coûts de transport et de fatigue supplémentaire pour l'éleveur (l'exploitation agricole la plus au nord du département se trouve à Névache et est située à 60 km de Guillestre et 120 km de Gap, soit plus de deux heures de route de montagne). En effet, en vente directe, le nombre de bêtes abattues par semaine est souvent faible (parfois deux agneaux, ou bien un veau à la fois). Cela signifie donc une répercussion très importante sur les frais d'abattage et de transport. Le soir du 12 août 2016, jour de la fermeture officielle de l'abattoir, une centaine d'éleveurs se sont réunis et ont décidé de travailler ensemble pour reprendre la gestion de l'abattoir.

L'idée de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est née car elle permet d'associer toutes les personnes qui ont un intérêt au maintien de l'abattoir. Plusieurs catégories d'associés ont été constituées : les éleveurs, les bouchers, les collectivités locales, les consommateurs, les chevillards/GSM/grossistes, tout salarié ou producteur du bien ou service vendu par la SCIC. Actuellement, les 106 sociétaires se répartissent entre 60 éleveurs, 2 bouchers, 8 communes et 36 consommateurs individuels et autres partenaires. L'abattoir fonctionne en délégation de service public, et prend en charge tous les animaux qui lui sont apportés – que l'éleveur soit sociétaire ou non.

La SCIC a fait le choix de ne pas embaucher de salariés car la masse salariale, trop importante par rapport au tonnage, fut l'une des causes du dépôt de bilan de l'ancienne structure.

Une dizaine d'éleveurs et un boucher ont décidé d'être eux-mêmes les opérateurs sur les deux chaînes d'abattage, en tant que tâcherons. Ils sont donc rémunérés à la tâche (c'est-à-dire à la bête abattue) ce qui permet de moduler la rémunération en fonction du travail en tant que charge variable, et non plus fixe.

Après avoir franchi toutes les étapes de la procédure d'agrément, l'abattoir a repris son activité le 20 décembre 2016. Les tâcherons ont été formés aux gestes d'abattage, aux règles d'hygiène et aux règles de protection animale pendant 4 mois.

Ce nouveau modèle économique poursuit plusieurs objectifs :

- Assurer l'équilibre financier de la structure pour la pérenniser ;
- Permettre aux éleveurs qui sont sur la chaîne d'abattage de se réapproprier le chaînon manquant de leur travail ;
- Montrer qu'il est possible de réussir ensemble, et non plus tout seul sur son exploitation, grâce à l'esprit de coopérative dans un objectif d'intérêt général ;
- Travailler dans des conditions de travail apaisées, pour les opérateurs, comme pour les animaux ; le bien-être animal est d'autant plus respecté que les éleveurs ont déjà l'habitude de manipuler les bêtes, qu'ils les connaissent ; à l'abattoir des Hautes Vallées, les bêtes arrivent le matin même, n'attendent pas longtemps, et sont très calmes comme sont calmes les opérateurs ;
- Recréer du lien social entre les éleveurs, et entre éleveurs et consommateurs car l'abattoir est un lieu de vie même si cela semble antinomique avec la définition de l'abattoir ;
- Maintenir les petites exploitations de montagne qui contribuent à l'entretien du paysage et à la bio-diversité ;
- Assurer un revenu décent pour les éleveurs, notamment par le biais de la vente directe

Une salle de découpe a aussi été aménagée dans l'enceinte de l'abattoir pour les éleveurs qui n'ont ni la capacité technique ni la capacité financière pour investir dans un atelier de découpe sur leur exploitation. C'est en effet un outil essentiel pour la vente directe. Et c'est aussi sur cette étape de la transformation qu'il est généralement possible de dégager un peu de marge.

Un travail pédagogique est réalisé par les membres du conseil d'administration et par les tâcherons pour inciter les autres éleveurs à produire de la viande de qualité, au niveau gustatif, au niveau maturation de la viande, au niveau du respect du bien-être animal, au niveau de l'état sanitaire des bêtes, etc. Des échanges et des discussions constructifs ont lieu entre les éleveurs pour améliorer leur travail et la qualité des produits.

Lors de notre atelier collaboratif, le projet était notamment représenté par un éleveur-tâcheron qui a souligné la satisfaction qu'il retirait de cette organisation – y compris la fierté de réaliser des tâches qu'il préférait auparavant ignorer.

La remise en fonctionnement de l'abattoir repose donc sur une forte mobilisation des acteurs locaux (notamment les éleveurs) pour assurer l'ensemble des tâches, que ce soit en tant que tâcherons, mais aussi de bénévoles (sur les tâches administratives). Cette question tient d'ailleurs une place importante dans les développements actuels du projet : « Comme l'abattoir est une mission supplémentaire dans le travail des éleveurs, il faut élaborer des outils performants pour simplifier les tâches administratives et la communication. » Les porteurs du projet travaillent donc au développement de deux outils informatiques, l'un pour la gestion de l'information entre l'abattoir et les éleveurs, l'autre pour faciliter la mise en relation des éleveurs et des clients.

Sur ce projet, le niveau de mobilisation est très élevé parce que l'abattoir est un maillon indispensable de structuration de la filière viande et, plus globalement, de leur territoire. D'une part, le développement d'un modèle d'agriculture économiquement viable est une condition essentielle à la reprise des exploitations – voire à de nouvelles installations. Et, d'autre part, le travail de pâturage que réalisent les éleveurs permet un

entretien des paysages, de la faune, de la flore, la biodiversité et la beauté – qui contribuent notamment à la qualité environnementale et à l'attrait touristique de la région.

Les abattoirs opérés par des éleveurs

Ce modèle d'abattoir, opéré par les éleveurs, a aussi été adopté par la SCIC « Coopérative Bouchère Paysanne » pour la réouverture de l'abattoir du Vigan, après un an et demi de fermeture, suite aux vidéos sur la maltraitance animale réalisées dans ses locaux. Ici aussi, ce mode d'organisation est choisi pour essayer de sortir par le haut d'une situation de crise qui pourrait remettre en question l'existence même de nombreux élevages sur un territoire où le pastoralisme joue un rôle important dans l'entretien des paysages – les Causses et les Cévennes sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet « abattoir paysan du Vigan »

Depuis fin 2016, la Communauté de Communes du Pays Viganais souhaite se désengager de la gestion en régie communautaire de l'abattoir du Vigan. Cet outil est correctement équipé, en bon état de fonctionnement et sa localisation privilégiée le rend primordial pour tout éleveur cévenol, puisqu'il se situe à plus de 2h de route de tout autre abattoir. D'ailleurs, pendant l'année de fermeture de l'abattoir du Vigan, un bon nombre d'éleveurs eux ont cessé temporairement leur activité de vente directe.

Les éleveurs usagers, conscients que la disparition de cet outil d'abattage mettrait en péril tout un pan porteur d'avenir de l'agriculture locale, et persuadés qu'ils ne pourraient pas avoir une prise durable sur le marché s'ils n'avaient pas la maîtrise des maillons « abattage » et « première transformation », ont décidé de s'investir pour la pérennisation de l'abattoir du Pays Viganais.

La SCIC propose, depuis le mois de mai 2018, et de façon hebdomadaire, les prestations d'abattage des animaux de boucherie (bovins, ovins, caprins et porcins) ainsi que la découpe de ces différentes espèces. Afin de faciliter la vente directe (qui constitue la grande majorité des débouchés), la découpe s'accompagne de mise sous vide et de conditionnement, en attendant de pouvoir développer des services de primo transformation.

Les abattoirs du Vigan et de Guillestre travaillent ensemble pour développer un outil de gestion informatique (de la demande d'abattage à la facturation). Ils souhaitent aussi développer un label « Abattoir paysan » pour valoriser leurs pratiques et garantir « un abattage dans le respect de l'animal, de l'éleveur et du consommateur ».

Les échanges entre porteurs de projets de circuits de proximité lors de l'atelier des 19 et 20 septembre ont montré que ce modèle d'abattoir opéré par des éleveurs n'est pas conçu comme une solution pertinente sur tous les territoires. Elle répond aux problématiques de territoires d'élevage extensifs qui sont confrontés à une double problématique :

- Élevage menacé par la fermeture d'un abattoir car cela augmente considérablement les distances de transports (des animaux et de la viande découpée) et rend plus difficile (voire impossible) le développement de la vente directe, alors que c'est aujourd'hui le seul type de commercialisation qui permette d'atteindre un prix de vente assurant la viabilité de leur exploitation;
- Élevages ne pouvant fournir des volumes d'abattage importants (souvent en-dessous de 200 à 300 tonnes par an), ce qui nécessite de développer un modèle économique spécifique pour assurer l'équilibre des comptes.

332. Des territoires en recherche de solutions d'abattage

Sur d'autres territoires, la fermeture de l'abattoir ne constitue par un même enjeu pour la survie de l'élevage et du territoire. Mais le maintien (ou la réouverture) d'un outil de proximité est une condition pour le développement de circuits de commercialisation offrant une rémunération satisfaisante aux éleveurs (vente directe, labels de qualité, etc.), et donc au maintien d'élevages extensifs qui jouent un rôle important sur le plan agro-écologique.

Le projet « Étude de faisabilité pour la mise en place d'une structure d'abattage de proximité dans le Var »

Le Var ne dispose plus d'abattoir (ovins et caprins) depuis 1987 et les éleveurs qui souhaitent commercialiser leur viande en circuits courts sont contraints de s'organiser pour amener leurs animaux vers les abattoirs des départements limitrophes. C'est pourquoi, malgré un fort potentiel de valorisation des produits du terroir (notamment auprès des touristes), les éleveurs varois sont peu nombreux à faire le choix de commercialiser leurs produits en circuit court, une grande partie préférant vendre leurs animaux sur pied. Cette solution est assez peu intéressante économiquement, ce qui peut poser des problématiques de viabilité des exploitations. Or, ce type d'élevage est essentiel dans la prévention des incendies sur le département.

La Chambre d'Agriculture du Var, a entrepris une démarche prospective globale pour étudier le fonctionnement de structures d'abattage de proximité innovantes et en évaluer la faisabilité dans le département. Cette démarche fait suite à l'échec des autres solutions expérimentées sur le territoire (notamment un dispositif de collecte des animaux pour les transporter vers les abattoirs).

En partenariat avec les organisations d'élevage, les services de l'Etat (DDTM et DDPP) et des collectivités locales, la Chambre d'Agriculture a réalisé une enquête auprès des éleveurs du département pour identifier leurs attentes et leurs besoins. Il ressort de cette enquête que la structure devra fonctionner sur un modèle de performance innovant et alternatif à celui de la plupart des modèles existants : avec des produits de qualité, de proximité, une forte transparence et une gouvernance autonome.

Le recensement d'initiatives d'abattage innovantes et l'étude des normes règlementaires a permis de dégager trois solutions d'abattage :

- La mise aux normes par un collectif d'éleveurs d'un abattoir aujourd'hui agréé uniquement pour l'abattage rituel temporaire (Aïd)
- La création d'un nouvel outil d'abattage modulaire de proximité
- La mise en place d'un système d'abattage mobile à l'année

Une association de ces solutions doit également être étudiée.

Parallèlement, l'étude se poursuit sur l'organisation du dispositif en matière de statut juridique, d'agrément sanitaire, de gestion des déchets ou encore d'emploi de main d'oeuvre qualifiée rurale et/ou de formation des éleveurs aux métiers de l'abattage. Un ou plusieurs modèles économiques devront par la suite être élaborés.

Cet exemple illustre bien la complexité technique et organisationnelle de ces projets, ainsi que leur caractère nécessairement innovant (en termes techniques, organisationnels, économiques) pour construire une réponse à des problèmes jusqu'à présent mal résolus.

Les dispositifs d'abattage mobiles

Dans le cas présent, la mise en place d'un système d'abattage mobile à l'année⁵ est envisagée comme une solution pertinente pour répondre au besoin des éleveurs du département, notamment en termes de temps de transport.

Dans notre étude, nous avons reçu cinq candidatures et suivi trois projets pour lesquels les dispositifs d'abattage mobile étaient envisagés comme la (ou une des) solutions pour répondre soit à des enjeux de distance entre l'exploitation et l'abattoir, soit de bien-être animal, soit les deux.

Il ressort des projets que nous avons étudiés qu'il existe une assez grande diversité de dispositifs d'abattage mobiles (tant en termes techniques que d'organisation du travail), et que ceux-ci répondent à des besoins différents en termes d'espèces abattues, de territoires, de volumes, etc.

Cependant, l'ensemble des dispositifs d'abattage mobiles que nous avons étudiés ont comme point commun de fonctionner en complémentarité avec des abattoirs fixes : ceux-ci réalisent un nombre d'opérations (plus ou moins étendues selon les systèmes) en complément de l'unité mobile d'abattage.

Dans chacun des cas, les porteurs de projets ont engagé un important travail d'analyse des solutions techniques (avec des équipementiers pour abattoirs, en allant voir des dispositifs en fonctionnement, notamment à l'étranger) pour répondre aux problématiques importantes posées par ce type de dispositifs (gestion des déchets, bio-sécurité, etc.). Les échanges avec les porteurs de ces projets lors de l'atelier collaboratif ont fait ressortir la nécessité d'élargir le champ de la réflexion au-delà des seuls aspects techniques afin de considérer l'ensemble du système de travail et de production, avec l'ensemble des acteurs impliqués (éleveurs, abattoir fixe, vétérinaires, etc.).

Nous rejoignons donc, sur ce sujet, les constats et recommandations de l'étude Bouv'Innov conduite par l'IDELE sur les abattoirs fixes : la conduite des projets de conception de ces équipements doit dépasser la solution clé-en-main pour prendre en compte les besoins spécifiques du projet et mobiliser les acteurs porteurs des différents enjeux dès la conception.

Comme la loi votée par l'Assemblée Nationale le 2 octobre 2018 a ouvert la possibilité d'expérimenter des dispositifs d'abattoirs mobiles en France à des fins d'évaluation, il serait souhaitable d'accompagner des porteurs de projets d'abattage mobile pour que ces expérimentations puissent être conduites dans des conditions ayant valeur de référence.

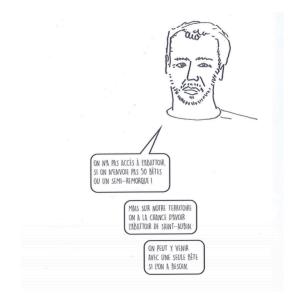
Des dispositifs d'abattage mobiles temporaires sont déjà en activité en France, notamment pour les fêtes de l'Aïd.

333. Les enjeux du maillage territorial en abattoirs de proximité

Nous avons reçu cinq projets portant sur un outil d'abattage de proximité en région Bretagne, alors que c'est *a priori* la région la mieux fournie en la matière.

Mais, l'organisation des abattoirs fait qu'il existe en fait deux réseaux sur le territoire :

- des outils industriels qui répondent à des logiques de filières longues et qui sont marginalement, voire pas du tout, prestataires pour des circuits courts,
- des outils prestataires de petite taille qui répondent plus à des logiques territoriales qu'industrielles.



Ici, les projets d'abattoirs de proximité sont donc prioritairement associés au développement (ou à la conversion vers) des modes d'élevage moins intensifs (systèmes herbagers, agriculture biologique, notamment). Ce type d'élevage, et le recours aux outils prestataires de petite taille, semble appelé à augmenter à l'avenir tant pour des questions d'environnement (Plan de lutte contre les algues vertes, par exemple) qu'économiques (crise du lait, etc.).

Il n'en reste pas moins que la multiplication de projets concurrents dans des périmètres assez restreints n'est pas sans risques pour la viabilité économique de ces outils. C'est pourquoi, il serait souhaitable que les abattoirs et les parties prenantes aux circuits de proximité (éleveurs, boucher, organisations professionnelles, collectivités locales, etc.) puissent engager une concertation pour soutenir l'organisation d'un maillage cohérent du territoire.

334. Une voie de progrès majeure : la confiance

Les éleveurs qui se sont engagés dans la reprise d'un abattoir soulignent que celui-ci est désormais un tiers de confiance pour la commercialisation de leurs produits auprès de leurs clients. Mais, comme nous l'avons mentionné plus haut, tous les éleveurs n'ont pas vocation à prendre en charge eux-mêmes ces opérations. Il n'en reste pas moins que, lors de notre atelier avec les porteurs de projets, la confiance est ressortie comme une question centrale dans les relations entre les acteurs de la filière.

Ainsi, dans plusieurs cas, le projet de construction d'une salle de découpe répond au besoin des éleveurs de prendre en charge eux-mêmes ces opérations car les prestations fournies par le(s) abattoir(s) avec le(s) quels ils travaillent ne leur donne pas satisfaction : faible qualité de la découpe qui se traduit par une insatisfaction des clients, rendements de découpe incohérents (perte de morceaux), etc.

Plus largement, comme mentionné plus haut, les vidéos de maltraitance animale en abattoir ont généré un malaise chez les éleveurs, et beaucoup souhaitent désormais développer des relations plus transparentes avec l'abattoir.

La confiance est un enjeu d'autant plus important en circuits courts que c'est justement l'une des motivations principales du choix de ce mode de commercialisation par les consommateurs.

La confiance ne se décide pas. Par contre, les deux jours d'atelier avec des porteurs de projet représentant différents métiers de la filière (éleveurs, abattoir, organisation professionnelle, etc.) ont mis en évidence que les uns et les autres se connaissent très peu et que l'organisation d'un dialogue constructif entre les uns et les autres est possible. C'est certainement une première étape dans la construction d'une filière de confiance. Et c'est une étape qui se joue d'abord au niveau local dans les relations de travail concrètes au quotidien entre les acteurs de la filière. Ici, les résultats de notre étude rejoignent ceux du rapport prospectif du

CGGAAER: « Les évolutions des filières se font, ou ne se font pas, à des échelles qui sont d'abord de niveau intercommunal (« pays »). C'est en effet à ces échelles que peuvent se structurer ou non des organisations collectives pertinentes à même de rassembler les acteurs dans une dynamique de progrès territorial » (Benoît, 2013, p. 55).

Le projet « Valorisation du maillon abattage »

Interbev Occitanie, en partenariat avec la COPYC (Commission Ovine des Pyrénées Centrales) a lancé un projet afin de revaloriser le maillon abattage.

Ce projet part du constat que le secteur souffre d'un cruel déficit d'image positive et doit faire face à d'importantes difficultés de recrutement. Dans le même temps, les abattoirs, confrontés à un fort turnover des personnels sur les chaînes d'abattage-transformation du fait des conditions de travail particulièrement pénibles.

La valorisation des différents métiers des maillons abattage-transformation - auprès du public et des professionnels de la filière - passe donc par l'amélioration des conditions de travail et par l'évolution de l'environnement des postes de travail au sein des abattoirs et des unités de transformation.

La démarche s'appuie sur la réalisation d'un diagnostic en partenariat avec la direction, les salariés et les services vétérinaires de quelques sites d'abattage de proximité en région Occitanie pour élaborer un plan d'action qui comportera des propositions de solutions spécifiques à chaque outil, ainsi que des recommandations pouvant être généralisées à l'ensemble des outils – notamment en termes de formation pour répondre aux besoins d'évolution des métiers.

Les échanges au cours de l'atelier ont mis en évidence la multiplicité et la diversité des acteurs de la filière sur les territoires, leur faible connaissance mutuelle et la nécessité d'orienter prioritairement des actions de communication vers ces différents acteurs.

34. Travailler ensemble

341. Un noyau initial souvent très mobilisé

Dans les projets que nous avons suivis, il apparaît que le développement initial repose toujours sur une forte mobilisation d'un certain nombre de personnes (quelques éleveurs, ou bien un abattoir, etc. généralement soutenus par une ou plusieurs collectivités locales), qui donnent beaucoup de leur temps et de leurs compétences. Par exemple, les abattoirs opérés par des éleveurs fonctionnent grâce à la contribution bénévole de certains sociétaires (souvent des femmes) qui assurent l'ensemble des tâches gestion administrative et financière – et travaillent même aujourd'hui au développement d'outils informatiques pour améliorer le service aux éleveurs. Plus largement, l'ensemble des participants à notre atelier collaboratif ont pris deux journées complètes (et parfois plus compte-tenu des temps de trajet pour venir à Paris) pour venir échanger avec d'autres sur leurs projets – alors qu'ils ont parfois du mal à prendre un jour de congé.

Cette mobilisation d'un nombre limité de personnes est indispensable pour donner corps au projet et lui permettre d'atteindre un certain niveau de développement. C'est leur mobilisation et la pertinence de leur idée qui permet au projet d'atteindre un certain niveau de résultats (reprise et/ou retour à l'équilibre financier pour un abattoir, développement d'une charte de qualité, par exemple).

342. Mobiliser au-delà du noyau initial

Les échanges entre porteurs de projets lors de l'atelier collaboratif ont fait ressortir que la capacité à mobiliser effectivement l'ensemble des acteurs de la filière constitue un facteur-clé de succès. En effet, sans la mobilisation effective des autres acteurs de la filière, il y a un risque que le projet ne puisse pas atteindre le développement attendu, ou qu'il finisse par s'essouffler car il repose trop sur l'engagement bénévole de quelques-uns, comme le montrent les exemples de plusieurs projets.

Dans certains cas, ce sont les éleveurs qui constituent le noyau initial, et il leur faut mobiliser d'autres acteurs – notamment pour que toutes les tâches ne soient pas assurées bénévolement par une seule personne – comme dans le projet « Viandes Agrospastorales ».

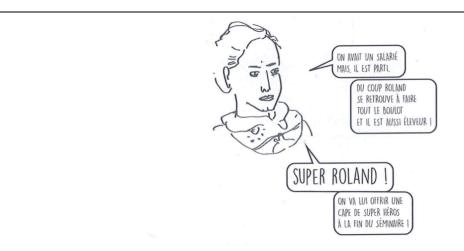
Projet « Viandes Agropastorales »

L'association Viandes Agropastorales a été constituée par des éleveurs pour mieux valoriser l'agneau d'alpage (élaboration de labels avec cahier des charges, commercialisation en commun, , développement de partenariats avec d'autres acteurs de la filière ou des filières proches, etc.). Le projet bénéficie d'un soutien de la Fédération des Alpages de l'Isère (mise à disposition d'une salariée à temps partiel), et du Conseil Départemental de l'Isère (subvention).

L'association Viandes agro-pastorales regroupe 8-10 éleveurs d'ovins. Ceux-ci se réunissent une fois par mois environ. Les clients ne font pas partie de l'association.

Elle est présidée par un éleveur qui s'occupe bénévolement de tout un circuit gestionnaire et commercial c'est à dire :

- Identifier les agneaux à commercialiser (les animaux sont affectés aux clients en fonction de leurs caractéristiques);
- Organiser la logistique : de la ferme à l'abattoir (ramassage des bêtes), de l'abattoir à l'atelier de découpe et de l'atelier découpe au client (ou commerces);
- Préparer l'étiquetage (ante mortem et post mortem) pour le compte de l'abattoir ;
- Établir les factures pour le compte des éleveurs ;
- Identifier et développer les canaux de commercialisation (boucherie artisanale, vente directe, vente en ligne ...);
- Négocier les prix (notamment auprès des bouchers) pour assurer un juste prix pour l'éleveur.



L'atelier collaboratif a permis aux porteurs de projet de cibler trois points d'améliorations, dans l'ordre de priorité:

- Clarifier qui fait quoi et les besoins en ressources humaines dans la perspective du recrutement d'un salarié (type technico-commercial), afin d'être plus efficace dans la gestion de la commercialisation et de l'association en général, tout en faisant en sorte que les différentes personnes impliquées (salariés et éleveurs) se sentent à l'aise et au clair dans leurs missions.
- Identifier les différents services rendus par l'association afin de mieux pouvoir en discuter avec les partenaires pour éventuellement se repositionner (augmenter ou abandonner certains services par exemple).
- Impliquer les prestataires et clients dans la logique de la filière, c'est-à-dire établir une filière dans laquelle chaque maillon se sent important et s'implique. Les porteurs du projet prévoient dans un premier temps de se concentrer sur le maillon des bouchers, avec lequel le travail est peu engagé (bilan avec chacun, bilan global pour l'association, identification de pistes d'amélioration), tout en continuant le travail avec l'abattoir pour voir comment mieux fonctionner ensemble afin que chacun y trouve son compte.

Dans d'autres cas, au contraire, ce sont les éleveurs qu'il faut mobiliser pour assurer la réussite du projet, comme dans le projet « lestroupeauxdacote.com ».

Projet « lestroupeauxdacote.com »

Le Syndicat Mixte de la Filière Viande de l'Hérault (SMFVH) a été créé en 2010 pour organiser une solidarité territoriale et financière à l'échelle départementale autour d'un abattoir de proximité (Pézenas) afin de conserver l'outil de production permettant aux éleveurs de poursuivre leurs ventes directes. Le SMFVH fédère des territoires d'élevage, d'abattage et de consommation. Entre 2013 et 2015, l'agrandissement de l'atelier de découpe et l'acquisition de matériels et équipements ont permis la fabrication de produits sous vide et transformés, pour répondre à une demande des éleveurs usagers de l'abattoir en leur permettant de commercialiser leurs produits en circuits courts directement auprès d'une clientèle de particuliers (colis de produits frais sous vide). Depuis 2015, deux chaînes d'abattage ont été modernisées.

Parallèlement à ces investissements, le SMFVH a souhaité définir un plan d'actions pour répondre aux besoins des éleveurs usagers de l'abattoir et de l'atelier de découpe et aux attentes des consommateurs pour une offre de produits locaux. Suite à une étude menée en 2017 auprès des principaux clients (60 éleveurs), le SMFVH a développé un site web (lestroupeauxdacote.com) pour faciliter la commercialisation en circuits courts. Mais celui-ci tarde à devenir la plateforme d'échange attendue par le SMFVH.

Les travaux en atelier ont fait émerger deux priorités dans le développement de ce projet :

Mieux communiquer vers les élus des territoires membres du Syndicat Mixte afin de les sensibiliser sur la nécessité de poursuivre les actions de commercialisation en circuits courts (Lestroupeauxdacôté.com) et de consolider leur volonté de poursuivre leur engagement dans le SMFVH.

- Favoriser l'émergence d'éleveurs "leaders" pour accompagner la création d'un collectif de producteurs et créer les conditions d'une gouvernance par les acteurs de la filière amont afin qu'ils s'approprient les outils mis en place.

Plus largement, cette question de la mobilisation d'un ensemble d'acteurs pertinents est revenue dans de nombreux projets, quel que soit leur état d'avancement. Ainsi, par exemple :

- Sur le projet de création d'une SCIC pour reprendre l'activité de l'abattoir du Cap-Sizun (porté par l'ADAPOC), la mobilisation effective des acteurs (éleveurs, collectivités locales, etc.) est apparue comme une question préalable pour assurer la viabilité du projet.
- Lors de l'atelier, la chambre d'agriculture du Var a constaté qu'il était urgent de mobiliser un collectif d'éleveurs pour porter le projet et faire ainsi des propositions plus abouties et solides auprès des collectivités. Elle va donc concentrer ses efforts sur l'identification d'un collectif engagé pour défendre et gérer la future structure.

Sur cette question aussi, les résultats de notre étude convergent avec les observations du CGAAER, qui précise que « le premier facteur de réussite ressortant des 15 études de cas, c'est assurément la qualité des hommes, et celle du « capital social », c'est à dire la capacité à coopérer et à tisser des réseaux internes et externes au territoire » (Benoît, 2013, p. 62).

343. Trouver le bon mode de gouvernance

L'élargissement du projet à d'autres acteurs ne signifie pas que tous y seront mobilisés de la même manière, ni avec le même degré d'engagement. La question de l'organisation de la gouvernance du projet pour tenir compte de ces différences est donc une question essentielle pour la pérennité du projet : il faut que l'ensemble des parties prenantes puissent participer effectivement à l'orientation du projet tout en acceptant que le pilotage soit assuré par un noyau plus limité d'acteurs.

C'est pour assurer cet objectif d'association de l'ensemble des partenaires de manière différenciée que plusieurs projets que nous avons suivis ont adopté (ou prévoient d'adopter) le statut de SCIC. Celui-ci permet en effet d'associer trois catégories de sociétaires (producteurs, bénéficiaires, autres personnes physiques ou morales qui contribuent à l'activité de la coopérative) au capital de la coopérative, et de pondérer les droits de vote pour garantir l'équilibre des pouvoirs. Ce statut permet donc de répondre à l'objectif d'une association large des parties prenantes à la gouvernance du projet, tout en limitant les risques de dispersion dans un trop grand nombre d'enjeux et d'orientations.

Le statut juridique de la structure n'est bien sûr pas le seul moyen de répondre à ce double objectif. Mais la question de la gouvernance du projet (les parties qui y sont associées, l'équilibre des pouvoirs, la répartition de la valeur, etc.) est pour tous une question essentielle.

344. La force du collectif

Les disciplines de l'analyse du travail (psychologie, sociologie, ergonomie ...) soulignent l'importance du collectif de travail pour la santé des salariés, le développement des compétences, l'efficacité du travail. C'est une question que nous avons aussi largement retrouvée dans les projets que nous avons étudiés. Car, si la mobilisation dans un projet à plusieurs peut être *a priori* difficile à envisager pour chacun, quand le projet fonctionne, ce côté collectif est perçu comme une réelle amélioration par ceux qui le portent.

Ici, le collectif de travail peut être ici entendu au sens classique du terme comme, par exemple, quand les éleveurs-tâcherons de l'abattoir de Guillestre se retrouvent une fois par semaine, pour travailler ensemble et partager, ensuite, un moment de convivialité : « aujourd'hui, on n'est plus seuls ; on se retrouve, on discute ensemble et on se rend compte qu'on se pose les mêmes questions. » De ce point de vue, l'idée de créer un temps de convivialité entre éleveurs-tâcherons après la journée de travail à l'abattoir s'avère plus importante qu'il n'aurait pu y paraître *a priori*.



Mais, le collectif de travail dans la construction de projet de ce type est aussi à entendre de manière beaucoup plus large car incluant l'ensemble des personnes avec lesquelles se tissent des coopérations, sous diverses formes, pour avancer. Sur ce point aussi, nous rejoignons les analyses du CGAAER: « l'innovation passe par des dynamiques de groupes. Les transitions vers de nouveaux systèmes sont en effet toujours difficiles et risquées (...). Le groupe, en permettant l'échange permanent d'expériences, conforte chacun et le protège contre la démotivation et la solitude face à la disparité des avis extérieurs » (Benoît, 2013, p. 41). De ce point de vue, tous les porteurs de projet ont souligné l'intérêt que présentait pour eux un atelier du type de celui que nous avons organisé dans le cadre de cette étude, ainsi que leur souhait qu'un espace d'échange de ce type puisse être développé de manière pérenne.

Voici quelques extraits de leur expression sur ce sujet :

- « L'atelier coopératif nous a permis de sortir d'un isolement douloureux face aux difficultés inhérentes à un tel défi (le montage de leur projet) ».
- « Nous pensons que le réseau d'expériences que vous avez constitué pour cet atelier doit perdurer et être consolidé. Il permettra de poursuivre des échanges constructifs entre les acteurs des filières viandes en France et de mutualiser nos expériences et savoirs pour monter en compétence. »
- « Deux attentes émergent après ces deux jours d'ateliers : 1) créer un véritable réseau des acteurs d'abattoirs de proximité ou de projets allant dans le même sens : les problématiques sont semblables et les solutions différentes, adaptées à chaque territoire, mais cela permet, d'une part, de relativiser et, d'autre part, de se dire que chacun peut apporter à l'autre. L'échange est toujours bénéfique. L'aide qui a été apportée par les organisateurs et animateurs de ces deux jours a permis de formaliser certains points qui peuvent être parfois sous-jacents et non exprimés (...). »

4. Pistes de réflexion

Les réponses que nous avons reçues à notre appel à projet confirment les hypothèses que nous formulions au départ :

- un peu partout en France, des acteurs sont engagés dans le développement de projets qui visent à répondre conjointement aux défis économiques, sociaux et écologiques ;
- ces projets suivent des voies et prennent des formes diverses en fonction des besoins du territoire et des acteurs qui les portent ;
- ces projets sont porteurs d'enjeux importants pour l'avenir de leur territoire et de la filière ;
- par leur caractère innovant et transversal, il leur est souvent difficile de bénéficier d'un soutien adapté à leurs besoins.

Trois questions nous paraissent mériter ici un développement spécifique : le caractère innovant de ces projets et les problématiques que ça pose, les enjeux pour les territoires et la filière, la question de la valorisation des externalités positives.

41. Des projets innovants

L'ensemble des projets que nous avons suivis développent une ou plusieurs formes de l'innovation, telle qu'elle est définie par le Manuel d'Oslo⁶ (p. 56) : « Une Innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures. »

Et, la diversité des modèles développés et des registres d'action mobilisés (nouvelles formes organisationnelles, statutaires et de gouvernance, nouvelles techniques d'abattage, développement de logiciels et plateformes numériques de commercialisation, etc.) témoigne de la créativité des acteurs pour développer une filière qui réponde à leurs besoins et aux attentes de leurs clients - et qui vont dans le sens du développement de systèmes agricoles et alimentaires durables.

Mais, comme dans d'autres secteurs, ces projets sont confrontés à des difficultés résultant de leur caractère innovant.

411. Des projets qui sortent du cadre cognitif établi

Ces projets visent au développement d'un nouveau modèle de travail et de performance qui ne se limite pas à la maximisation de la seule dimension de productivité mais vise simultanément l'efficience sur plusieurs dimensions (durabilité économique, environnementale et sociale).

Or, bien souvent, les dispositifs d'appui ou de conseil auxquels ils peuvent avoir recours sont peu ou difficilement mobilisables car leur mode de raisonnement suit d'autres logiques.

Ainsi, par exemple, un des projets que nous avons suivis (en phase de réflexion préliminaire à la reprise d'un abattoir) partait sur des hypothèses de volume (et donc des charges salariales) peu réalistes car l'organisme qu'ils avaient consultés pour l'étude de faisabilité s'était limité à appliquer les ratios du secteur, sans aucunement prendre en compte les particularités du projet. En effet, alors que certains acteurs institutionnels sont engagés dans la recherche active de solutions innovantes pour développer des circuits courts en filière viande (Lannion-Trégor Communauté, Chambre d'agriculture du Var, Syndicat Mixte de la

Manuel d'Oslo, 3è édition, 2005, Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Office Statistique des Communautés Européennes (https://www.oecd-ilibrary.org/science-and-technology/manuel-d-oslo_9789264013124-fr)

Filière Viande de l'Hérault, par exemple), dans beaucoup d'autres cas, les porteurs de projet doivent travailler dans un relatif isolement.

Sur cette question aussi, nos observations recoupent celles du CGAAER (Benoît, 2013, p.64) quand ils indiquent que « les succès de l'Aubrac et du Beaufortain se sont construits en opposition aux idées agricoles dominantes de l'époque. » Et, les cas qu'ils ont analysés « montrent que les groupes engagés vers de nouveaux systèmes (...) ne trouvent toujours pas forcément le plein soutien qu'ils mériteraient des grandes organisations professionnelles. Ils témoignent cependant aussi d'une importante évolution en cours des mentalités, un nombre croissant de responsables professionnels s'engageant eux-mêmes dans ces nouvelles voies. »

Par ailleurs, comme l'avait noté la Commission d'Enquête sur « les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français », les seuils de dépenses éligibles pour les aides à l'investissement (comme l'appel à projets « reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe » pour le volet « projets structurants des filières agricoles et agroalimentaires » du Programme d'Investissements d'Avenir, par exemple) ne sont accessibles qu'à des projets d'un taille importante - et qui doivent, de ce fait, s'inscrire dans un modèle de performance à gros volume et gains de productivité. Ces seuils sont nettement trop élevés pour que ces aides soient mobilisables par des projets comme ceux que nous avons suivis. Le rapport de la commission d'enquête (Falorni, 2016) proposait donc (proposition n°8, une des 15 propositions prioritaires) de diviser le montant de ces seuils par dix, pour les ramener à 100.000 euros – ce qui est encore beaucoup pour certains projets.

412 – Des projets souvent « orthogonaux » à la structuration des politiques publiques

Les projets que nous avons étudiés sont organisés par filière, et visent à une performance « globale » (économique, sociale, environnementale). Cela les conduit – par définition – à transgresser de multiples frontières:

- entre les secteurs agricoles, industriels et commerciaux, mais aussi de l'économie sociale et solidaire,
- entre les régimes de sécurité sociale,
- entre les statuts juridiques (SCIC, associations, GIEE, etc.),
- etc.

Les échanges lors de notre atelier (notamment avec les représentantes de la MSA) nous ont amenés à constater que le caractère atypique de ces projets constituait souvent un obstacle à la mobilisation de dispositifs d'aide dont ils auraient besoin (contrats de prévention par exemple). Et, il n'y a généralement pas de dispositifs alternatifs prévus pour leurs cas.

De même, par exemple, pour les abattoirs opérés par des éleveurs, certaines caisses de la MSA ne reconnaissent pas le statut de l'éleveur-tâcheron – ce qui pose des problèmes pour la couverture des risques professionnels - et les revenus financiers perçus au titre des activités de tâcherons sont fréquemment considérés d'un point de vue fiscal comme des revenus non agricoles - ce qui pose des difficultés pour les exploitants s'installant dans le cadre d'une Dotation Jeunes Agriculteurs, ou faisant appel à des subventions européennes, par exemple.

Pour faire face à ces difficultés, les porteurs de projets sont souvent amenés à passer beaucoup de temps à chercher des interlocuteurs et/ou des aides dans de multiples domaines. Et, les échanges lors de l'atelier ont fait ressortir la diversité des organisations territoriales, des critères d'éligibilité, des utilités collectives à valoriser (préservation de telle ou telle espèce, d'un paysage, de la qualité des eaux, etc.). La diversité des dispositifs selon les territoires présente l'intérêt de ne pas se limiter à une solution unique pour tous - et donc de favoriser la construction de projets adaptés aux besoins locaux. Mais il y a aujourd'hui un manque de lisibilité et de transversalité entre ces multiples dispositifs – particulièrement entre les politiques de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du développement territorial.

De même, les participants à l'atelier ont noté qu'un travail de ce type pouvait difficilement être conduit par les acteurs de leur domaine car ceux-ci ne parviennent pas à fédérer au-delà de leurs adhérents. Or, la richesse de l'atelier venait aussi de la confrontation des projets issus d'horizons différents, dans une démarche constructive pour tous. C'est pourquoi, à la fin de l'atelier, tous ont exprimé le besoin de continuer à partager des informations (techniques, réglementaires, statutaires, à qui s'adresser pour ..., etc.), de

partager leurs expériences, de formation, etc. Et d'être accompagnés dans cette mise en réseau car, pour que ces échanges soient fructueux, il faut que le travail soit animé et alimenté de questionnements issus des divers « mondes » que leurs projets traversent – ou impactent.

Sur cette question aussi, nous rejoignons l'une des principales problématiques développées dans le rapport du CGAAER (Benoît, 2013, p.) : « les faiblesses identifiées à travers les études de cas (addition de politiques en silos, normes et procédures, « millefeuille » conduisant à un déficit de maîtrise d'ouvrage forte du fait de la superposition des niveaux) semblent plutôt entraver l'action locale et économique et la recherche de solutions adaptées, plutôt que les stimuler. »

42. Des projets traversés par la nécessité de refonder le travail

421. Vivre d'un travail porteur de sens

Les projets que nous avons suivis, au-delà de leur diversité, sont traversés par une réflexion sur le travail : qu'est-ce que le travail d'élever des animaux, de les soigner, les nourrir, de se lever la nuit pour un vêlage, et quelle peut être la place de la mort dans ce travail ? Les participants à l'atelier portaient chacun un questionnement personnel sur ces enjeux. Et les réponses étaient tout aussi personnelles : pour certains, c'est une étape qu'ils préfèrent laisser à d'autres, ailleurs, dans un abattoir ; pour d'autres, la mise à mort est aussi une étape de la relation à leur animal et ils souhaitent assumer jusqu'au bout le « contrat moral » qu'ils ont avec lui, quitte à assumer eux-mêmes cette tâche - où à la faire réaliser dans leur ferme, en leur présence.

Quoi qu'il en soit, cette question est aujourd'hui très présente. D'autant plus présente que l'élevage est plus qu'un travail, c'est un choix de vie : choix de vie par les exigences de disponibilité, choix de vie aussi pour certains qui auraient pu faire un tout autre métier, dans un tout autre contexte. Et, les interpellations sociétales sur la légitimité de l'élevage conduisent parfois les éleveurs à s'interroger sur le sens même de leur travail. Mais, dans les cas que nous avons étudiés, cette interrogation, ancrée dans la réalité d'exploitations biologiques en polyculture élevage par exemple, conduit à confirmer le choix d'élever des animaux car les prairies pâturées et les cultures fourragères contribuent à régénérer les sols qui portent les autres cultures (fruits, légumes, céréales), et se passer d'intrants chimiques.

Les participants à notre atelier font d'abord ce métier pour son intérêt intrinsèque et en dépit des contraintes qu'il présente. Mais, pour tous, la question de la fragilité économique de l'exploitation reste une source de « fatigue morale », un facteur de risques psychosociaux.

Tous les projets que nous avons étudiés sont donc sous-tendus par l'objectif de valoriser la viande au « juste prix » - c'est-à-dire à un prix qui permette à chacun de vivre de son travail. La mise en place d'une filière pour atteindre cet objectif nécessite un fort engagement des porteurs de projet : la commercialisation en circuits courts requiert de s'investir dans de nouvelles activités (transport, vente, gestion, etc.) et, pour les projets que nous avons suivis, de participer à un travail collectif - qui comporte, lui aussi, certaines exigences. Ces projets sont donc très exigeants, que ce soit en temps, en compétences, en énergie ... Mais, comme en ont témoigné les porteurs de projets les plus avancés dans notre atelier, cette mobilisation collective est aussi source de satisfaction car elle permet de sortir de l'isolement, d'apprendre et développer des choses nouvelles, de réussir ensemble.

Mais, il n'est pas encore certain que les projets aient complètement réussi à obtenir le « juste prix » pour l'ensemble du travail qui est réalisé : la part de travail bénévole reste encore parfois une variable d'ajustement pour limiter les coûts des étapes de transformation – et ne pas trop amputer le revenu des éleveurs.

422. La nécessité d'une sortie par le haut pour les abattoirs

Comme nous l'avons assez longuement développé (cf. § 33), les abattoirs qui travaillent en prestataires sont des maillons essentiels de la structuration des territoires d'élevage. Ils sont notamment indispensables pour le développement des circuits courts.

Mais, les questions soulevées par un certain nombre de porteurs de projets font apparaître que ces outils sont confrontés à de grandes difficultés qui peuvent les entraîner parfois dans une spirale descendante. En effet, les prix d'abattage aujourd'hui pratiqués sont très bas, comparé aux coûts de fonctionnement (amortissement des investissements, charges salariales). L'abattage est donc souvent une activité déficitaire - et c'est sur les activités aval, comme la découpe et la transformation, qu'il est possible de dégager des marges pour atteindre l'équilibre économique.

Dans le cas général (abattoir fonctionnant avec des salariés), ces contraintes économiques pèsent sur les conditions de travail (contraintes physiques, cadences, etc.). Celles-ci, combinée à la dévalorisation de l'image des métiers de l'abattoir, se traduisent par des difficultés pour recruter et garder un personnel dont les qualifications répondent aux besoins des postes. Ces difficultés de ressources humaines peuvent ellesmêmes entraîner des problématiques de maîtrise de la qualité du travail, qui contribuent en retour à dévaloriser l'image des abattoirs. Dans les cas les plus extrêmes, l'abattoir serait tout simplement amené à fermer s'il n'y avait pas la mobilisation d'un certain nombre d'acteurs pour le reprendre et le relancer sur une autre dynamique. Mais, même dans ce cas, le succès n'est pas acquis définitivement.

Dans le cas des abattoirs opérés par des éleveurs, l'arbitrage est fait différemment : la rémunération du travail à la tâche permet d'ajuster les charges salariales au chiffre d'affaire, et une partie significative du travail (gestion de l'abattoir) est réalisée bénévolement par des sociétaires. Cela permet de desserrer les contraintes de productivité, souvent très prégnantes dans le travail en abattoir (notamment en bouverie car le rythme des animaux n'est pas celui de la chaîne) et de garantir un mode de travail répondant mieux aux attentes des éleveurs. Mais, ici aussi, les moyens manquent pour réaliser certains investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail (et, comme mentionné supra, le statut de ces abattoirs ne leur permet pas de bénéficier de certaines aides, comme les contrats de prévention par exemple). Et, le recours au bénévolat pour assurer des tâches de travail essentielles au fonctionnement de l'abattoir est nécessaire à l'équilibre global du modèle. Or, ce niveau d'investissement personnel des porteurs de projet n'est pas envisageable sur le long terme.

Le projet porté par Interbev Occitanie (cf. supra) montre que les acteurs de la profession commencent aujourd'hui à prendre la mesure des enjeux de survie pour la filière dans de nombreux territoires, et de la nécessité d'engager des actions concrètes sur les conditions de travail. Mais, pour aller au bout de ces actions, des investissements (en équipements matériels, en formation, etc.) sont nécessaires. Et ils ne pourront être engagés qu'avec des soutiens publics adaptés, tant en termes de financement que de conseil car, comme l'a montré l'étude Bouv'Innov par exemple, la prise en compte des conditions effectives de réalisation du travail nécessite de dépasser la solution technique « clé-en-main ».

Plus largement, la question du « juste prix » et de sa répartition entre les différents acteurs de la filière reste à approfondir dans la mesure où de nombreuses « valeurs » produites - ou préservées - par ces nouvelles formes d'organisation de la filière sur les territoires ne font pas l'objet d'une reconnaissance économique (externalités positive sur l'environnement, l'éducation et la formation, etc.).

La meilleure rémunération des acteurs amont (éleveurs, abattoirs) ne passe pas uniquement par une augmentation du prix de vente de la viande au client final. Elle passe par une meilleure valorisation de l'ensemble de l'animal (parties avant et arrière, cuir, etc.). Les échanges entre porteurs de projets ont ainsi mis en évidence qu'un travail avec l'aval de la filière (sur les pratiques d'achat en restauration collective, sur la revalorisation de certaines pièces de viande auprès des clients particuliers, par exemple) permettrait aussi de dégager des marges de manœuvre économiques.

5. Propositions d'action

51. Favoriser la mutualisation des expériences et la mise en réseau des projets

Les projets de circuits de proximité émergent sur les territoires, pour répondre à une problématique locale, et sont conçus en fonction des ressources accessibles aux acteurs. Sauf exception, les projets que nous avons réunis lors de l'atelier collaboratif ne se connaissaient pas. L'atelier leur a donc offert un espace inédit de mutualisation de leurs expériences, de partage de pratique, de mise en perspective de leurs projets, mais aussi de reconnaissance par des pairs. Il y a donc une forte attente pour le développement et la pérennisation de ce type de dispositif collaboratif, notamment à partir du premier groupe de projets qui s'est constitué lors de cette étude.

Par ailleurs, au-delà des échanges de pratiques, un dispositif de mise en réseau permettrait aussi de **mieux coordonner les initiatives locales**, pour assurer un maillage territorial cohérent et la viabilité des projets (en évitant la multiplication d'initiatives concurrentes dans un périmètre restreint).

52. Faciliter et soutenir l'innovation

Pour construire ces circuits de proximité, les porteurs de projets sont souvent conduits à développer des modes d'organisation qui sortent du cadre établi (car celui-ci correspond plutôt à une division du travail entre acteurs de la filière dont les projets cherchent justement à s'affranchir). Par conséquent, ces projets rencontrent des difficultés pour répondre à certains critères institutionnels, et leur développement peut en être entravé. Pour répondre à cet enjeu, il serait nécessaire d'ouvrir un espace de dialogue national pour résoudre certains problèmes liés à la classification des projets (sur un mode comparable au programme France Expérimentation développé par la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie et des Finance).

Plus largement, comme l'avait déjà recommandé le rapport parlementaire (Falorni, 2016), il serait nécessaire de **faire évoluer les critères d'éligibilité des projets aux aides financières** (notamment pour les investissements matériels) pour les rendre plus accessibles aux abattoirs de petite et moyenne taille. Les seuils d'investissement, notamment, doivent être abaissés à un niveau très bas (dans l'idéal, 10.000 euros ou moins).

Au-delà de l'appui financier, ces projets ont aussi besoin **d'appuis techniques adaptés**. Pour cela, il serait nécessaire de faire évoluer l'expertise des acteurs du territoire pour qu'ils puissent accompagner au mieux ce type de projets.

De nombreux projets s'appuient sur la mise en place de signes de qualité (« agneaux d'alpage », « abattoir paysan »...) : au niveau national, un appui pour mettre en cohérence et fiabiliser les **projets de chartes et labels de qualité** serait aussi très utile.

53. Pour une expérimentation de l'abattage mobile ayant valeur de référence

La loi du 2 octobre 2018 prévoit une expérimentation de l'abattage mobile pendant 4 ans, suivie d'une évaluation. Il y a aujourd'hui en France de nombreux projets de ce type, qui s'inspirent souvent de dispositifs fonctionnant régulièrement dans d'autres pays de l'Union Européenne (Suède, Allemagne, etc.). Ces projets répondent à des demandes d'éleveurs pour ne plus avoir à transporter leurs animaux vivants à l'abattoir. Ils sont tous conçus dans une complémentarité plus ou moins étroite⁷ avec un abattoir. Ces projets impliquent donc une reconfiguration générale du système de travail d'abattage et de transport. C'est pourquoi, au-delà des nombreuses questions techniques, réglementaires, etc. la viabilité de ces projets repose sur la capacité

⁷ En fonction de la solution technique choisie

à concevoir une organisation du travail satisfaisante pour toutes les parties concernées (éleveurs, abattoir, transporteur, vétérinaires, etc.). L'étude Bouv'Innov a montré que ces questions ne sont déjà pas simples dans le cadre de la construction (ou de la modernisation) d'un abattoir fixe. Elles sont d'autant plus complexes quand il s'agit de dispositifs mobiles, qui doivent s'articuler avec le fonctionnement d'un (ou plusieurs) abattoir(s) fixe(s). C'est pourquoi il serait souhaitable de fournir un appui technique aux projets d'unités mobiles d'abattage dans leur ingénierie de conception pour qu'ils intègrent au mieux les contraintes du fonctionnement réel.

54. Mieux comprendre les enjeux du travail dans les projets de « consommation responsable »

Les projets de circuits de proximité en filière viande apportent des réponses nouvelles aux enjeux économiques, écologiques et sociaux actuels. Ils sont d'ailleurs représentatifs de transformations qui s'observent dans d'autres secteurs : relocalisation de l'économie, réduction des intermédiaires, transparence sur la production et la qualité du produit (y compris en termes d'éthique), développement de projets multipartenariaux, etc. Ces démarches sont bâties sur un projet de refondation du travail, mais de manière généralement implicite et diffuse. Les enjeux du travail restent donc encore difficiles à documenter. Nous en avons nous-mêmes fait l'expérience lors de l'atelier collaboratif : il était très difficile de faire évoquer des problématiques de conditions de travail (au sens classique : contraintes physiques, horaires, etc.) par les porteurs de projets, même quand ils assuraient directement des tâches opérationnelles en abattoir. En l'absence de terrains d'observation, il n'est possible que de faire des hypothèses sur les raisons pour lesquelles ces problématiques n'étaient pas évoquées (même après relance sur ce sujet). Il peut y avoir une part de déni, mais il est aussi certain que d'autres facteurs jouent un rôle essentiel : les cadences modérées, la polyvalence, le sens du travail (maîtriser l'ensemble du travail, de la naissance de l'animal à la commercialisation de la viande), la force du collectif avec des parties prenantes très mobilisées, la satisfaction de participer à un projet qui permet de sortir par le haut d'une situation difficile, une usure encore non installée ... Il serait donc nécessaire de suivre ces projets sur le terrain pour documenter les transformations

Les projets de ce type sont en augmentation, et font aujourd'hui l'objet d'études au moyen d'appels à projets (CASDAR, ADEME, etc.). Mais, les questions de qualité du travail et de santé au travail sont souvent peu ou pas présentes dans ces études et/ou appels à projet. Il serait donc souhaitable de soutenir une approche plus transversale et pluridisciplinaire des nouvelles organisations dans les études et appels à projets, en y associant plus étroitement les enjeux environnementaux, économiques et sociaux - dont les conditions de travail, car celles-ci constituent un facteur central de la durabilité sociale des nouveaux modèles de production.

55. Mieux faire connaître ces initiatives pour enrichir et nuancer le débat sociétal

du travail dont ils sont porteurs.

Les métiers de la filière viande (élevage, abattage, boucherie) sont aujourd'hui confrontés à de très grandes difficultés car, aux questions de viabilité économique, vient aujourd'hui s'ajouter la problématique d'une image très dégradée dans le public (problématiques environnementales, vidéos de maltraitance animale). D'une manière générale, les média relayent aujourd'hui des analyses à charge très peu nuancées sur les pratiques d'élevage en France. Et, les démarches d'acteurs de la filière viande qui prennent les questions d'environnement et de bien-être animal au sérieux, et ont des pratiques à faire valoir, passent sous les radars médiatiques. Cette problématique a un impact sur la santé psychosociale des acteurs de la filière. Aussi, pour traiter cet enjeu de santé, il est aujourd'hui nécessaire de nuancer et enrichir le débat sociétal, pour sortir de l'opposition binaire en « pour » et « contre » l'élevage et la consommation de viande en général, et donner à voir la diversité des pratiques et des enjeux agro-écologiques. Pour cela, le film produit par l'Anact lors de l'atelier collaboratif gagnerait à être largement diffusé et complété par un documentaire filmé (in situ) sur le travail en circuits de proximité.

6. Conclusion

Les travaux conduits dans le cadre de cette étude montrent qu'il y a aujourd'hui de nombreuses initiatives sur les territoires pour développer des modèles d'organisation innovants, qui répondent aux attentes sociétales et permettent une meilleure valorisation économique du travail en filière viande. L'abattoir est un maillon incontournable de ces nouveaux modèles sur les territoires car, pour fonctionner, ils doivent s'appuyer sur un abattoir assez proche, avec lequel les relations de travail soient constructives (en termes de dialogue, de transparence, de qualité, etc.).

Ces projets s'appuient sur la forte mobilisation de quelques acteurs, dont certains sont engagés dans le fonctionnement opérationnel d'un abattoir. Malgré l'investissement exigé, ces projets sont porteurs de sens et de satisfaction pour ceux qui s'y mobilisent car ils sont un moyen de sortir de l'isolement, de développer des solutions qui leur permettent de vivre d'un travail correspondant à leurs valeurs et d'avoir la satisfaction de voir la qualité de leur travail reconnue par les consommateurs.

Les échanges lors de l'atelier collaboratif ont permis de soutenir les participants dans leur réflexion sur les conditions pour renforcer la proximité géographique, organisationnelle et économique de leurs projets, en y intégrant les enjeux du travail des différentes parties-prenantes. Ces enjeux sont à la fois essentiels pour la réussite du projet et peu traités de manière explicite. Cela peut s'expliquer notamment par le fait que les acteurs soient plus habitués à valoriser les externalités positives de leurs modèles sur d'autres dimensions (préservation des écosystèmes, bien-être animal, créations d'emplois, etc.) .

La diversité des territoires d'élevage se retrouve dans la diversité des projets car ceux-ci se construisent à partir du territoire, de ses besoins, de ses ressources et ses contraintes. Comme les projets ne se connaissent pas entre eux, il y a aujourd'hui une assez faible mutualisation des expériences et des bonnes pratiques. C'est pourquoi les porteurs de projets réunis dans le cadre du dispositif de cette étude ont exprimé un grand intérêt pour ce type d'espace de partage.

De par leur caractère innovant, ces projets rencontrent parfois des difficultés pour répondre à certains critères institutionnels (secteur, régime d'assurance, statut juridique, etc.), et leur développement - ou le bénéfice de certains dispositifs d'aide - peut en être entravé (c'est une question comparable à celle qui a motivé le programme France Expérimentation du Ministère de l'Economie et des Finances).

La diversité des projets et des modèles, et leur engagement effectif dans la recherche de solutions constructives aux problématiques actuelles en matière d'agriculture et d'alimentation nous conduit à souligner l'intérêt qu'il y aurait à mieux connaître, coordonner et soutenir ces projets.

7. Annexes

Dossier de candidature à l'appel à projet « circuits de proximité en viande de Annexe 1. boucherie »

Cf. document PDF en pièce jointe

Présentation des projets retenus pour l'atelier collaboratif Annexe 2.

Abattage de proximité Mayenne – ADEAR Mayenne (53)

Des éleveurs de Mayenne et Loire-Atlantique, inquiets du stress de leurs animaux en amont de leur mise à mort, souhaitent se réapproprier cette étape. Le projet est soutenu par l'ADEAR et la Confédération Paysanne. Les petits abattoirs avec lesquels les éleveurs travaillent depuis plusieurs années sont aussi associés au projet. Celui-ci est aujourd'hui construit autour d'une expérimentation d'un an : il s'agirait de louer un caisson d'abattage à un abattoir Allemand; le(s) abattoir(s) associé(s) au projet mettrai(en)t à disposition un salarié pour faire l'abattage dans les fermes et assurerai(en)t les étapes ultérieures de transformation de la viande. L'objectif du projet est de produire une viande de qualité, commercialisée en circuits courts et, par l'expérimentation de l'abattage sur le lieu de vie, de développer des connaissances pour améliorer les conditions de fin de vie des animaux d'élevage.

Alternative d'abattage dans le Var – Chambre d'agriculture du Var (83)

Depuis la fermeture du dernier abattoir dans le département (en 1987), les éleveurs ovins et caprins du Var sont contraints de faire abattre leurs animaux dans les départements limitrophes. La Chambre d'Agriculture du Var, après avoir mené déjà plusieurs initiatives en matière d'optimisation de l'abattage ces dernières années (mise en place d'une collecte de transport d'animaux vivants et adaptation d'un site agréé « Aïd » en abattoir pérenne) a entrepris une nouvelle démarche prospective globale, en y associant les divers organismes d'élevage (AdeVar, GDS), les services de l'Etat (DDTM et DDPP) et les acteurs locaux (collectivités territoriales). Le projet consiste à étudier le fonctionnement de structures d'abattage de proximité innovantes, d'en évaluer leur faisabilité sur le territoire et d'identifier une ou plusieurs solutions adaptables au contexte varois. L'objectif est de développer la filière viande en circuit-court, en proposant aux consommateurs des produits de terroir de qualité toute l'année. La structure reposerait sur une organisation innovante, avec une gestion autonome: un collectif d'éleveurs serait pleinement associé dans sa gouvernance, en partenariat avec d'autres acteurs de la filière et les collectivités locales.

Agrobio 35 – Abattoir SIA

Les éleveurs bio ont un engagement éthique en faveur du bien-être animal. Or, la question de la protection animale en abattoir et la montée des courants végan/végétariens questionnent les éleveurs d'Agrobio 35. C'est pourquoi ils souhaitent mieux maîtriser la question de l'abattage. L'abattoir SIA est un élément clé du maillage territorial en viande bio car il est le seul, en Ille-et-Vilaine, à pratiquer la prestation d'abattage pour les éleveurs et groupement d'éleveurs bio commercialisant en circuit court. Il n'est pas actuellement à saturation. Le projet vise à développer un service d'abattage pour les animaux issus d'élevages bio qui réponde aux enjeux techniques et éthiques des éleveurs d'Agrobio 35. L'objectif du projet est d'aboutir à la co-construction d'une charte d'engagements sur l'abattage (du transport à la mise à mort) et à mieux associer les éleveurs à la gouvernance de l'abattoir.

Unité mobile d'abattage normande – Bio Normandie

Le projet d'unité mobile d'abattage multi-espèces (porcins, ovins et caprins) a été identifié par les éleveurs de l'association Bio-Normandie comme une solution aux multiples problématiques liées aux métiers de la viande : attentes sociétales fortes sur la qualité et le bien-être animal, concentration des abattoirs fixes qui entraîne une augmentation des distances de transport des animaux peu compatible avec le bien-être des animaux et le développement des circuits courts. Le projet, développé en lien avec la FRCUMA et une entreprise de conception et fabrication d'équipements pour abattoirs, vise à répondre aux besoins des éleveurs : faciliter la commercialisation en circuit-court en réduisant les distances de transport et en maîtrisant mieux l'étape de l'abattage des animaux pour offrir de meilleures garanties de qualité et de respect du bien-être des animaux aux consommateurs.

Projet pilote circuits-court vers la restauration collective – EPLEFPA Besançon (25)

Le lycée agricole de Besançon a pour projet de construire un atelier de découpe et de transformation de viande pour former ses élèves dans la perspective de développement des circuits courts. Il s'agit d'apprendre aux futurs agriculteurs à transformer et commercialiser la viande bovine et porcine produite sur l'exploitation auprès des particuliers et de la restauration collective. Un accent particulier sera mis sur la restauration collective : aider les éleveurs à construire l'offre avec les acheteurs et cuisiniers, favoriser l'évolution des pratiques en restauration collective pour faciliter l'approvisionnement en circuits courts : planification des achats et des repas, valorisation des carcasses, etc. Ce projet a été réfléchi conjointement avec la construction de la nouvelle restauration du lycée et, plus largement, et le bassin alimentaire du Grand Besançon dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial.

Filière viandes agropastorales – Association Viandes Agropastorales (38)

Les éleveurs de l'arc alpin sont nombreux à suivre des pratiques pastorales : selon les saisons, le cheptel est déplacé et les animaux passent une grande partie de leur vie en alpage. Ce système d'élevage permet de produire des animaux alimentés principalement à l'herbe, de maintenir des emplois en montagne et d'entretenir les paysages d'altitude. Partant du constat d'un déclin de ce mode d'élevage, en 2011, un groupe d'éleveurs de l'Isère (et des départements limitrophes) s'est engagé dans la revalorisation de l'agneau d'alpage : élaboration d'un cahier des charges, commercialisation en commun, création de l'association Viandes Agropastorales, développement de partenariats avec d'autres acteurs de la filière ou des filières proches. L'organisation du travail avec l'abattoir est une question importante du projet (petits volumes, lots hétérogènes, demandes particulières ...). La structuration commerciale a été mise en place début 2018.

Les troupeaux d'à côté – SMFVH (34)

Le Syndicat Mixte de la Filière Viande de l'Hérault a été créé par la mobilisation des éleveurs et des acteurs publics pour maintenir l'activité de l'abattoir de Pézenas. Il fédère les territoires d'élevage (7 communautés de communes), de production (ville de Pézenas) et de consommation (Conseil Départemental 34, Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée). Son rôle est de favoriser la valorisation des produits de la filière d'élevage du département (et des zones limitrophes) et d'assurer la gestion de l'abattoir public de Pézenas. Entre 2013 et 2015, des investissements ont permis d'adapter l'outil de production aux besoins des circuits courts. « Les troupeaux d'à côté.com » est un site internet mis à disposition des éleveurs qui souhaitent commercialiser en circuits courts. Il permet de diffuser des informations à destination des consommateurs (informations sur les lieux de vente, sur l'élevage, la traçabilité, les labels, etc.) et faciliter les relations entre les différents acteurs de la filière (cahiers des charges des points de vente, etc.). Ce site web vient en complément d'autres actions de valorisation des produits de la filière : dépôt d'une marque, partenariat avec AGRILOCAL 34, évolution du processus d'étiquetage dans l'atelier de découpe, etc.

Valorisation du Maillon Abattage - Interbev Occitanie

Le projet part du constat que les métiers de l'abattoir souffrent d'un déficit d'image positive, tant auprès du grand public que des professionnels de la filière. La pénibilité des conditions de travail se traduit par des difficultés de recrutement et un fort turn-over. L'objectif du projet est d'engager une réflexion avec des abattoirs de la région pour y améliorer les conditions de travail. Il s'agit de réaliser un diagnostic de l'outil d'abattage / transformation / découpe en partenariat avec la direction et les salariés des sites (ainsi que les services vétérinaires concernés) pour développer des solutions adaptées à chacun, et dégager des pistes de solutions pouvant être étendues à l'ensemble des outils. Des actions de formations et de communications viennent compléter le projet, notamment pour valoriser les démarches innovantes qui assurent le bien-être des animaux et des travailleurs.

Émergence d'une association – Parc Naturel Régional de l'Avesnois (59)

Le PNR de l'Avesnois et les « Bio en Hauts-de-France » travaillent sur un programme de développement de l'agriculture biologique sur le territoire. Pour mieux répondre aux attentes de leurs clients en termes de qualité et développer la filière, le projet serait de mettre en place une association qui regroupe les éleveurs en circuits courts. Cette association pourrait représenter leurs intérêts auprès des abattoirs et ateliers de découpe (visite de sites, traçabilité, qualité de découpe, bien-être animal), communiquer sur leurs métiers et leurs pratiques, développer des échanges entre pairs, conseiller de nouveaux éleveurs, créer des complémentarités avec les autres circuits de distribution (boucherie, GMS locales ...), voire collaborer sur des projets (cahier de charges communs sur la découpe et/ou atelier de découpe collectif) ou constituer un pôle de ressources sur la valorisation de la viande.

Projet territorial d'Ouest Cornouaille – ADAPOC (29)

Les éleveurs, les acteurs de la filière viande et les citoyens d'Ouest Cornouaille se mobilisent pour défendre un nouveau système d'élevage en circuit court. Le projet consiste à développer une diversité locale d'élevages de qualité (races à viande, bio, élevage tout herbe...) autour d'un atelier collectif de proximité à taille humaine. L'atelier s'appuie sur la reprise et la mutualisation de l'abattoir de Pont-Croix pour garantir bien-être animal, traçabilité et sécurité sanitaire des viandes. Celui-ci serait complété par la création d'un atelier collectif de découpe et de conditionnement spécifique dédié aux viandes de qualité. L'enjeu est de pouvoir s'adapter aux nouveaux besoins de découpe des clients tout en valorisant l'intégralité de la carcasse. De nouveaux services s'y ajoutent comme la présence d'une cave de maturation (besoin en croissance).

Abattoir de proximité : être le tiers de confiance – SCIC Abattoir des Hautes Vallées (05)

Lors du dépôt de bilan de l'abattoir de Guillestre (05) en 2016, les éleveurs ont décidé de constituer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour reprendre la gestion de l'outil. En effet, la disparition de l'abattoir remettait en cause la viabilité de nombreux élevages alpins (jusqu'à plus de 2h de route pour se rendre à l'abattoir le plus proche). Cette reprise, et la création d'un atelier de découpe, donne la maîtrise complète de la chaîne aux éleveurs. Ceci leur permet d'assurer le bien-être des animaux et des hommes, une viande de qualité et la réponse à une demande locale des consommateurs. L'abattoir de proximité devient un tiers de confiance pour les éleveurs et les consommateurs. Le statut de SCIC permet d'associer différentes parties prenantes (éleveurs, bouchers, consommateurs, etc.) à la gouvernance de l'outil. Pour aller plus loin dans sa démarche, la SCIC développe aujourd'hui trois projets : améliorer les conditions de travail à l'abattoir, développer un site internet pour faciliter les échanges entre éleveurs et consommateurs (prise de commande, anticipation de l'abattage et de la découpe), création d'un label (« abattoir paysan ») avec un cahier des charges rigoureux.

Abattoir paysan du Vigan - SCIC Coopérative Bouchère Paysanne (30)

Depuis fin 2016, la Communauté de Communes du Pays Viganais souhaitait se désengager de la gestion de l'abattoir. Les éleveurs ont constitué la SCIC Coopérative Bouchère Paysanne pour reprendre la gestion de l'abattoir car l'outil est correctement équipé, en état de fonctionnement et constitue un maillon essentiel de l'élevage cévenol. Depuis mai 2018, la SCIC propose, de façon hebdomadaire, les prestations d'abattage, découpe et conditionnement multi-espèces (bovins, ovins, caprins, porcins). Les éleveurs assurent euxmêmes l'ensemble du travail opérationnel et organisationnel. Par conséquent, l'équilibre économique des étapes d'abattage et découpe n'est pas mesuré qu'en termes de tonnage et de cadences : la qualité de la prestation, la plus-value apportée aux produits et l'engagement coopératif font partie du socle de la réussite du projet. Pour conduire à bien ce projet la SCIC doit aujourd'hui engager des actions sur quatre volets : formation des éleveurs tâcherons (aspects techniques et bien-être animal), aménagement des locaux, sécurisation du site, communication (identité graphique qui traduit l'engagement de l'éleveur dans l'ensemble du processus).

Annexe 3. Présentation des autres projets ayant répondu à l'appel à candidature

Hautes Terres Communauté – Pôle viandes de Neussargues (15)

La communauté de Hautes Terre et l'abattoir municipal se mobilisent pour moderniser l'outil d'abattage et proposer de nouveaux services aux agriculteurs locaux dans une logique de circuit court : découpe, transformation et appui à la commercialisation. Des éleveurs et un artisan en conserverie sont associés au projet.

EURL Abattoir de Quillan (11)

L'abattoir de Quillan souhaite moderniser certaines opérations d'abattage en vue d'améliorer les conditions de travail au sein de l'abattoir, améliorer l'efficacité et la qualité de ses services. Les investissements prévus visent notamment la bouverie, les quais d'expéditions, un équipement de transport des carcasses, une mécanisation de certaines opérations pénibles ainsi que l'acquisition d'un logiciel de gestion.

L'abattoir de Quillan est une petite structure au service des éleveurs et bouchers principalement établis dans la Haute-Vallée de l'Aude, la création de l'association « viande des Pyrénées audoises » qui organise la commercialisation renforce ce lien d'appartenance au territoire par le biais de son cahier des charges visant les animaux « élevés, nourris et abattus en Pyrénées Audoises ».

Lannion-Trégor Communauté – LTC (22)

Pour maintenir une activité agricole viable et répondre aux enjeux environnementaux, Lannion-Trégor Communauté agit pour mieux valoriser les produits agricoles de son territoire à travers un plan de lutte contre les algues vertes, dont un des axes de travail cible le développement des filières à plus forte valeur ajoutée.

Lannion-Trégor Communauté porte le projet de construction d'un nouvel abattoir communautaire sur la zone d'activité de Plounévez-Moëdec, en remplacement de celui de Lannion. En effet, l'abattoir de Lannion, communautaire depuis 2016, est situé en plein centre-ville, enclavé et peu accessible dans un bâtiment centenaire. La question de sa modernisation ou de son déplacement s'est posée et une étude technique et économique d'un nouvel abattoir et de développement de la filière viande sur le territoire a été lancée en 2013. Le nouvel abattoir qui sera mis en service en 2020, aura pour vocation d'accompagner l'enjeu de développement des circuits courts, de proposer des services d'abattage polyvalents (multi-espèce, tous gabarits et toutes tailles de lots) et de découpe personnalisée. Les usagers qui bénéficieront de l'outil sont les particuliers, les agriculteurs, les charcutiers, les artisans bouchers et les entreprises de commerces en gros/demi-gros.

Quintin Viandes (22)

L'abattoir Quintin Viandes propose aux éleveurs et aux bouchers l'abattage et la découpe de leurs animaux pour leur propre consommation ou la valorisation de leur production en vente directe aux particuliers.

Quintin Viandes voit sa production augmenter, en grande partie par une demande croissante de la vente directe. La vocation de l'outil est d'accueillir les clients de proximité, notamment les petits lots et les lots de porcs plein air et biologiques que les gros outils d'abattage ne souhaitent plus traiter.

L'augmentation de l'activité de l'entreprise fait que les outils d'abattage et de découpe arrivent à saturation. Le projet vise à mettre en place une nouvelle salle de découpe sur une commune voisine, salle qui permettra de proposer de nouveaux produits, d'augmenter la production tout en respectant les règles d'hygiène et de traçabilité fondamentales.

Une attention est portée au fait que les salariés puissent faire un travail de qualité dans de bonnes conditions de travail : les salaries seront consultés sur les plans des nouveaux locaux.

Collectif d'éleveurs du Finistère (29)

Dans le cadre de la construction d'un nouvel abattoir sur la commune du Faou en Finistère, un collectif d'éleveurs souhaite travailler à la mise en place d'un abattage de proximité s'inscrivant dans un développement territorial cohérent, respectant le bien-être des humains et des animaux (transports réduits, cadence cohérente, aménagements adéquats, ...). Il souhaite le mettre en place en intégrant tous les acteurs concernés : Communauté de communes de Crozon-Aulne maritime, syndicat d'abattage, salariés et gérants de l'abattoir, bouchers/transformateurs, distributeurs, transporteurs, éleveurs et consommateurs. Le projet de construction du nouvel abattoir du Faou est déjà bien avancé, tout en favorisant sa mise en œuvre, les porteurs souhaitent proposer des innovations complémentaires comme l'expérimentation de l'abattage mobile.

Chambre de Métiers et de l'artisanat de l'Ariège (09)

Les porteurs de projet souhaitent une revalorisation de la filière viande par les acteurs locaux pour permettre au territoire de développer les circuits de proximité en territoire rural.

Pour ce faire, ils projettent de réaliser dans un premier temps un diagnostic territorial auprès des différents maillons de la chaîne (éleveurs, abatteurs, découpeurs, distributeurs...).

Dans un deuxième temps le projet envisage de former, sensibiliser et accompagner les acteurs : bouchers /charcutiers, professionnels de la restauration et consommateurs.

SAS Le Boeuf Ethique (21)

Le projet consiste à créer une nouvelle filière de viandes d'excellence.

La SAS Le Boeuf Ethique achète les animaux vivants aux éleveurs, les abat sur leur ferme, gère la maturation des carcasses en collaboration avec des abattoirs fixes de proximité, et vend la viande sous la marque "Le Boeuf Ethique".

L'outil proposé (abattoir mobile) permet de créer une filière où respect des animaux et des hommes qui les entourent (éleveurs, abatteurs, bouchers), qualité, éthique, authenticité, transparence, seront les maitres mots. En réduisant les intermédiaires dans la filière "Le Boeuf Ethique" réalise un vrai partage de la valeur entre les acteurs ; Il est prévu un système innovant de valorisation des carcasses où éleveurs seront gratifiés de bonus en fonction des évaluations clients.

Association pour un abattage de proximité (71)

L'abattage des animaux d'élevage issus des fermes du Clunisois se fait en divers abattoirs du département et des départements limitrophes (Paray le Monial, Autun, Charlieu, Bourg en Bresse, et Cuiseaux). Un certain nombre d'éleveurs, et d'acteurs de la filière viande, dont des vétérinaires et des consommateurs, souhaitent améliorer la qualité du lien à l'animal en sa fin de vie et proposer un accompagnement par l'éleveur jusqu'à l'acte de tuerie ainsi qu'un abattage à taille humaine et un suivi des carcasses mieux maîtrisé.

L'association constituée a pour but l'étude, la mise en place et la gestion d'un abattoir intégré au territoire du Clunisois et alentours.

Des rencontres ont été organisées pour évaluer les besoins des éleveurs en matière d'abattage de proximité, et servir des circuits commerciaux locaux. L'association « Melting popote » travaille sur un outil collectif de transformation alimentaire, et sera un complément dans la continuité au sein de la filière.

Association Normande 35 et Chambres d'agriculture de Bretagne (35)

Les éleveurs d'Ille-et-Vilaine se sont mobilisés pour relancer la race de vache normande qui a perdu 32% de ses effectifs en Ille-et-Vilaine, vache de race qualitative dotée d'une double aptitude laitière et bouchère. Ils finalisent actuellement la phase de test de constitution d'un groupe et d'une offre viande auprès de leur premier client et sont accompagnés par les chambres d'agriculture de Bretagne notamment sur de plan de la coordination et du plan communication et marketing.

L'association Normande 35 vise à établir un plan de commercialisation et de communication pour vendre à plus grande échelle : une initiative à destination des achats de la restauration collective bretonne est en cours. En parallèle les éleveurs recruteront 40 homologues sur 2 ans, pour un total de 60 éleveurs et les partenaires devront structurer le réseau d'abattage et de grossistes.

Association Cohérence (22)

Le projet se caractérise par une commercialisation directement de l'éleveur à l'artisan boucher charcutier avec une prestation au sein de 3 abattoirs. Le projet a permis de mettre en relation 5 éleveurs de « porcs sur paille » adhérents au comité de marque "Le Porc Authentique élevé sur paille", 3 abattoirs dont une petite structure d'abattage local, un groupe de 35 artisans bouchers charcutiers et 10 établissements de la restauration collective (cantines, collèges, lycées, EPHAD).

Cette filière initiée en Pays de Saint-Brieuc en 2013 s'est déployée largement sur les Côtes d'Armor et démarre depuis 2018 en Ille-et-Vilaine grâce notamment à l'appui du Conseil départemental 35 "Pour une Agriculture durable en Ille-et-Vilaine". Les éleveurs commercialisent en carcasses entières à un prix fixe toute l'année ce qui leur assure un revenu et des débouchés réguliers. Aujourd'hui, la logistique est opérationnelle et le nombre d'artisans à rejoindre la démarche est en plein développement.

Coopérative des producteurs de bovins des Hautes-Alpes et des alpes de Haute-Provence (04 et 05)

Le projet, en phase de conception, vise la mise en relation et en réseau d'un bassin de consommation en viandes bovines du SUD PACA et d'une coopérative de producteurs du nord PACA. Il s'agit de mailler et faire coopérer en toute transparence deux réseaux coopératifs.

L'objectif est de contractualiser sur des volumes et des prix avec un collectif de bouchers et de valoriser ainsi des produits locaux d'élevage de montagne extensif.

CABCT PACA

La Société Coopérative Des Artisans Bouchers Charcutiers Traiteurs de la région PACA souhaite mettre en relation les bouchers avec des acteurs locaux (éleveurs) afin que les bouchers aient accès à de la viande locale à un juste prix (centralisation des achats) et de valoriser les produits locaux.

Le projet prévoit également la formation d'apprentis et de cuisiniers de collectivités locales.

Halles de l'Aveyron - Groupe Coopératif Unicor (12)

En 2008, les producteurs de la coopérative Unicor lancent le premier magasin Les Halles de l'Aveyron à Rodez. L'objectif est de rapprocher consommateur et producteur. C'est la naissance de ce réseau circuit-court collectif. Aujourd'hui, 2 magasins en région Parisienne et 15 rayons terroirs au sein de notre réseau de distribution rurale composent le maillage.

Les associés coopérateurs produisent des animaux qui sont abattus chez ARCADIE Sud Ouest Rodez (dont les Halles sont actionnaires). Ces animaux tracés sont ensuite découpés et distribués aux Halles de l'Aveyron. (Rodez et Région Parisienne).

Le projet vise à renforcer cette logique filière par le développement de la gamme, l'adaptation de la communication dans l'objectif de renforcer la création de valeur pour l'associé coopérateur. Cela comprend des réflexions et des actions en matière d'élargissement de gamme (pré cuisson...) du renforcement qualitatif de l'offre (Signe Officiel de Qualité), de la traçabilité de la valeur, des explications sur les modes de productions.

Biocoop Picardie (80)

Le projet vise à créer une boucherie au sein du magasin Biocoop de Dury sur l'année 2019 en faisant participer différents acteurs locaux et en utilisant l'expérience du réseau Biocoop. Les éleveurs se trouvent dans une périphérie de 35 km maximum du magasin et l'Abattoir se situe à Montdidier. Le réseau Biocoop encourage les contrats d'engagements réciproques entre les producteurs locaux, l'abattoir et le magasin, afin que chacun soit rémunéré de façon équitable et durable. Le projet prévoit de recruter un boucher ainsi qu'un boucher charcutier.

Cette offre répond au besoin d'une boucherie bio inexistante sur Amiens.

BF Viandes (38)

Le projet, en cours d'étude, vise à organiser une filière de distribution de viande de porc locale en Isère par l'intermédiaire d'un grossiste.

Il prévoit de dresser un inventaire des besoins des professionnels à commandes régulières (charcutiers et bouchers), à étudier les besoins d'abattage, de transport et d'équipements, d'aménagement de locaux et de main d'oeuvre. L'ensemble des informations recueillies permettront de définir un modèle économique pour évaluer la faisabilité du projet et activer la recherche de financements.

Interbev Pays de Loire

Le projet a pour objectif de trouver un dispositif permettant de répondre au besoin de main d'oeuvre et de compétences dans la filière viande en Pays de la Loire afin de maintenir les emplois et les activités de la filière viande, maintenir une indépendance alimentaire et une capacité de marché à l'export. Il propose de réunir les acteurs régionaux : OPCA, DIRECCTE, Région, les acteurs économiques de la filière (Eleveurs groupements de producteurs - négociants - abatteurs - ateliers de découpe - distributeurs) pour identifier les enjeux de chacun, construire le déroulé détaillé de l'action et identifier les financements possibles. L'idée est d'identifier puis d'expérimenter auprès de quelques entreprises représentatives des différents métiers des leviers d'actions, de les capitaliser puis de les déployer plus largement.

IFIP- abattoir de proximité

Le projet MODULAB a pour objectifs de :

- Rassembler les connaissances sur les besoins des opérateurs de circuits courts : économiques, qualitatifs, traçabilité, découpes et élaborations.
- Répondre à ces besoins par la conception d'un outil d'abattage low-cost multi-espèces « clefs en mains » avec une très grande réactivité de construction et de mise en service. La capacité d'abattage par jour vise au minimum : 100 porcs, 150 ovins, 20 bovins.
- Viser une conception standardisée permettant des économies d'échelle sur la conception et la fabrication pour atteindre un coût objectif unitaire de 2M d'euros.

Les porteurs du projet proposent un nouveau modèle d'abattoir moderne et rentable pour les zones d'élevage de faible intensité répondant au marché de proximité en fort développement, un abattoir aux normes CE et doté de son équipement optimisé et de son Plan de Maitrise Sanitaire (PMS).

SCEA Domaine de Berneuil (87)

La SCEA du Domaine de Berneuil produit annuellement 5000 animaux de race Limousine au cœur de la région Limousin. La principale production est le Jeune Bovin mâle qui, une fois après abattage dans les 3 abattoirs de proximité, part à l'export. Cette production trouve de plus en plus difficilement sa rentabilité, la question posée aujourd'hui est de construire une démarche alliant une race (Limousine) un savoir - faire (engraisseur spécialisé) et un terroir clairement identifié. Le projet en phase de réflexion, consiste à préparer un futur cahier des charges qui englobe la partie production et toutes les étapes : transport, abattage, distribution.

EARL Vache Tigre (2A)

L'EARL Vache Tigre est un élevage de bovins corses caractérisés par une robe bringee. Il est certifié en Agriculture Biologique depuis 2006. Son concept est l'auto-suffisance de production (fourragère, énergétique) Sa marque "Vache Tigre" est déposée.

A l'élevage bovin, s'ajoute depuis 2011 un atelier de découpe et d'embrochage aux normes CEE. Ainsi, au retour de l'abattoir, la production est transformée à la ferme pour alimenter les trois modes commercialisation, tous en vente directe, que sont : les restaurateurs, les prestations de veaux à la broche et le point de vente de la ferme. Aujourd'hui, seul l'abattage est externalisé auprès de l'abattoir collectif. Ce mode de fonctionnement voit aujourd'hui ses limites éthiques, écologiques et économiques : le projet prévoit la réalisation d'un outil d'abattage bovin privé et de son atelier de transformation.

Annexe 4. Déroulé des deux jours d'atelier

Cf. document PDF en pièce jointe.

Annexe 5. Références bibliographiques citées dans le rapport

Benoit G. (coordinateur), 2013, La France et ses campagnes 2025-2050 – regards croisés filières et territoires, Rapport de prospective du CGAAER. http://agriculture.gouv.fr/ministere/la-france-et-ses-campagnes-2025-2050-regards-croises-filieres-et-territoires-rapport-de

Burens I., Nicot A.-M., 2018, L'amélioration des conditions de travail aux postes de bouverie et tuerie en abattoirs de boucherie, Rapport du réseau Anact-Aract. https://www.anact.fr/lamelioration-des-conditions-de-travail-aux-postes-de-bouverie-et-de-tuerie-en-abattoirs-de

Butault J.-P. (2008), *La relation entre prix agricoles et prix alimentaires*, Revue française d'économie, volume 23, n°2, pp. 215-241

Devienne S., Garambois N., Mischler P., Perrot C., Dieulot R., Falaise D. (2016), Les exploitations d'élevage herbivores économes en intrants : quelles sont leurs caractéristiques, comment accompagner leur développement ? Rapport d'étude pour le Centre d'Études et de Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

http://agriculture.gouv.fr/les-exploitations-delevage-herbivore-economes-en-intrants-ou-autonomes-guelles-sont-leurs

Falorni O. (2016), Rapport fait au nom de la Commission d'Enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français, Assemblée Nationale, n°4038 http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-eng/r4038-ti.asp

Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Office Statistique des Communautés Européennes (2005), *Manuel d'Oslo*, 3è édition

https://www.oecd-ilibrary.org/science-and-technology/manuel-d-oslo 9789264013124-fr

Thomas A., Wallet F., Nouveaux modes de consommation responsable et emploi, présentation au Conseil d'Orientation pour l'Emploi, 6 mars 2018

http://www.coe.gouv.fr/IMG/pdf/2018 05 06 Presentation COE Inra VDEF.pdf)